

Réunion publique d'ouverture

Ris-Orangis, le 28 novembre 2013

20h-23h

(Participants : 600)

Membres de la Commission Particulière du débat public :

- Jacques ARCHIMBAUD, Président de la Commission particulière du débat public, Vice-président de la Commission Nationale du Débat Public ;
- Françoise CHAPTAL ;
- Anne-Marie CHARVET ;
- Danielle DESGUEES ;
- Jean-Louis LAURE.

Maîtrise d'ouvrage :

- Pierre CAMOU, Président de la Fédération française de rugby ;
- Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Vice-président de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne, porte parole du territoire ;
- Paul DE KEERLE, directeur financier de la Fédération française de rugby ;
- Sandy MESSAOUI, chef du projet Grand stade pour la Communauté d'agglomération.

(Début de la réunion : 20h05)

Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Vice-président de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne, porte parole du territoire : Il est 20h05. Il faut que l'on essaie de respecter les horaires annoncés. Donc, Mesdames et Messieurs, bienvenue à Ris-Orangis, bienvenue au centre culturel Robert Desnos. Cet équipement confortable où nous prenons place ce soir a été magnifiquement rénové il y a peu par notre agglomération ; il est bien sûr une très belle salle de diffusion culturelle et artistique avec notamment ses cinémas art et essai et sa scène, sur laquelle nous sommes, généreuse pour des représentations de théâtre de musique et de danse. Mais Desnos est aussi un haut lieu de notre vie citoyenne essonnienne où de nombreux événements et manifestations relatifs à notre histoire locale se sont déroulés et se dérouleront encore longtemps. C'est donc une heureuse idée des 5 membres de la Commission particulière du débat public, présidée par Monsieur Jacques Archimbaud, à qui je vais céder sans tarder la parole, car il est le véritable maître d'œuvre de cette soirée et de nos débats. C'est donc une heureuse idée d'avoir organisé cette première réunion ici dans cet espace propice à l'écoute et aux échanges de qualité sur un sujet qui le mérite et dont tout le monde sent bien qu'il revêt une importance considérable pour notre territoire, bien au-delà des seules frontières de sa commune d'implantation.

Le débat public qui s'ouvre ce soir, 28 novembre 2013, à Ris-Orangis et qui se poursuivra jusqu'en février à Paris, en province et dans d'autres villes de la banlieue parisienne, est en effet un débat de dimension nationale comme l'a décidé souverainement la Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante présidée par Monsieur le Préfet Leyrit. Ce débat est une formidable opportunité pour que chacun puisse être éclairé sur ce dossier original et singulier. Il convient que tous ceux qui le souhaitent y participent, que chacun se saisisse de cet outil démocratique pour que l'initiative à fort enjeu prise par la Fédération française de rugby, le Conseil général de l'Essonne, la communauté d'agglomération d'Évry Centre Essonne et les deux communes de Bondoufle et de Ris-Orangis, soit mise en partage avec le plus grand nombre.

Il n'y a pas de grands projets sans débat, sans appropriation citoyenne. Alors maintenant, Monsieur le Président, si vous le souhaitez, place au débat.

(Applaudissements.)

Jacques ARCHIMBAUD, Président de la Commission particulière du débat public : Merci Monsieur le Maire, merci à vous Mesdames et Messieurs de votre présence ce soir par grand froid, cela montre que le sujet vous importe et cela montre que la démocratie peut être vivante dans ce pays.

Je suis Jacques Archimbaud, je préside la Commission particulière du débat public rassemblée à cette table. La Commission particulière du débat public, que j'appellerai d'ailleurs ce soir la Commission des citoyens, c'est 6 personnes, 6 citoyens indépendants qui sont en charge de l'organisation de ce débat. Je tiens à le dire, nous n'avons aucun lien d'intérêt avec aucun des maîtres d'ouvrage, nous n'avons pas d'intérêt avec aucune des parties qui pourraient s'exprimer à l'occasion de ce débat, nous sommes indépendants, nous

sommes neutres, nous ne prenons pas position sur le fond du projet qui va être mis en débat.

Nous avons donc été désignés par la Commission nationale du débat public qui organise de par la loi qui figure au code de l'environnement, le débat sur tous les grands équipements français d'une valeur de plus de 300 millions d'euros, autoroutes, TGV, ports, centrales nucléaires, lignes à haute tension, gazoducs, canaux, 70 débats depuis la création de la Commission nationale du débat public.

À cette table, mes collègues Jean-Louis Laure, Anne-Marie Charvet, Danielle Desgues, Françoise Chaptal. Un de nos collègues est aujourd'hui absent, il est en province. Nous formons la Commission des citoyens, la Commission particulière du débat public.

À l'autre table ici présente, Monsieur Pierre Camou, Président de la Fédération française de rugby, Monsieur Stéphane Raffalli, maire de Ris-Orangis qui vont tout au long du débat représenter les maîtres d'ouvrage qui sont assistés dans un cas de Monsieur Paul de Keerle qui est le directeur financier de la Fédération française de rugby, qui est, ô combien, concernée évidemment par ce projet et Monsieur Sandy Messaoui qui est chef du projet Grand stade pour la Communauté d'agglomération.

À quoi va servir le débat public sur le Grand stade de rugby ?

- Premièrement, vous informer au maximum sur le projet à partir de données claires énoncées dans ce qui s'appelle le dossier du maître d'ouvrage sur lequel nous avons travaillé les uns et les autres depuis 9 mois. Ce dossier du maître d'ouvrage présente le projet, présente l'état actuel de ce projet, présente les questions qui doivent être résolues et qui sont d'ailleurs soumises au débat.
- Deuxième but, donner la parole au maximum de citoyens, quels qu'ils soient : qu'ils soient amateurs de rugby, qu'ils soient amateurs de sports, qu'ils ne soient pas amateurs de rugby ou de sport, qu'ils soient riverains, bref l'ensemble des citoyens qui ont leur mot à dire sur un projet qui est un projet de grande importance.
- Et enfin, troisième objectif de ce débat, faire que les décisions qui seront prises par les uns ou par les autres, des décisions privées, mais en même temps des décisions publiques, soient prises en connaissance de cause. Le temps qu'on va passer à débattre des enjeux n'est jamais perdu. Un temps qu'on perd peut-être au début, on est susceptible de le regagner à la fin. Donc, nous débattons au point où nous en sommes de l'opportunité du projet. Est-ce qu'il faut faire ce projet ? Est-ce qu'il ne faut pas le faire ? De son utilité, de son impact, de ses enjeux. Donc, il n'est pas exact si vous l'entendez dire, que tout aurait déjà été décidé, que tout est ficelé. Non, nous discutons bien de l'opportunité de ce projet.

Un mot sur le calendrier : le débat durera 4 mois, comme l'a dit Monsieur le Maire de Rungis, de Ris-Orangis, pardon. Excusez-moi ! Au temps pour moi, absolument !

(Applaudissements.)

Le débat durera 4 mois, la Commission des citoyens rendra compte au bout de deux mois de tout ce qui aura été dit dans ce débat, des positions des uns, des autres, des pour, des contre, des gens qui ont hésité, des arguments de ceux qui sont encore en recherche. Nous rendrons compte de ce débat. Le maître d'ouvrage, les maîtres d'ouvrage disposeront ensuite de trois mois pour dire s'ils poursuivent ou non leur projet et comment ils vont tenir compte des options et des opinions qui auront été exprimées dans ce débat. L'expérience montre que dans un tiers des cas, les maîtres d'ouvrage ont dit : nous ne poursuivons pas le projet ; dans un tiers des cas, ils ont dit : nous le poursuivons ; dans un tiers des cas, ils ont dit qu'ils l'amélioreraient ou qu'ils l'amendaient de façon très profonde.

Comment va se dérouler le débat ? Sept réunions publiques, dont cinq seront thématiques, vous avez la liste dans les dossiers qui vous ont été remis ou dans les prospectus qui sont à l'entrée de cette salle. Donc sept réunions publiques traditionnelles. Des moments aussi de débat qu'on appelle, nous, mobiles. C'est assez simple, ça veut dire qu'on ira à la rencontre des citoyens parce qu'évidemment, tout le monde n'a pas le temps de venir un soir à 8 heures débattre dans une salle, tout le monde n'ose pas prendre la parole, donc on fera des choses assez simples, on ira sur les marchés, on ira à la sortie des gares, on ira à la rencontre des gens qui sont susceptibles d'être concernés et de nous dire des choses sur la façon dont ils voient cette affaire. Nous irons également en discuter avec des jeunes qui sont particulièrement concernés par le projet, dans deux lycées de l'agglomération et à l'université. Donc, à part ces réunions publiques et puis ce contact direct, on ira d'ailleurs également dans un certain nombre de matchs de rugby, y compris des matchs Massy, des matchs du top 14 pour débattre du projet.

Troisième support de la discussion, le site Internet. Le site internet, chacun n'est pas forcément familier de l'outil, mais il recueille des contributions, il recueille des avis, il recueille des questions. À ces questions, les maîtres d'ouvrage sont tenus de répondre de la façon la plus complète et dans le délai le plus court possible. Il est prévu que des réponses soient apportées à l'ensemble des questions qui sont posées.

Et enfin, les acteurs du territoire, et d'ailleurs les acteurs qui sont en dehors du territoire, ont la possibilité de rédiger ce que nous appelons, nous, des cahiers d'acteurs par lesquels – ils sont calibrés, c'est 4 pages – ils expriment leurs opinions, leurs propositions sur le projet.

Réunions publiques, contact direct avec le public, site Internet, questions-réponses et cahiers d'acteurs sont les éléments par lesquels s'organise le débat public.

Un mot, si vous le voulez bien et j'en aurais fini, sur le déroulement du débat de ce soir : le maître d'ouvrage pendant 30 minutes va présenter le projet parce qu'évidemment, il faut bien savoir de quoi l'on parle, donc, pendant une demi-heure présentation du projet par le maître d'ouvrage ; puis débat avec la salle. Afin d'organiser le débat, de façon à ce que ça ne parte pas dans tous les sens, dans toutes les directions, et de façon à ce que chacun puisse approfondir les sujets qui vont être discutés, dans un atelier préparatoire introductif qui a réuni une série, notamment d'experts, mais aussi d'acteurs ou d'associations qui ont des choses à dire sur le projet, nous avons identifié trois grandes catégories de problèmes, donc nous prendrons les trois grandes catégories de problèmes :

1/ Premièrement, pourquoi un grand stade ? Évidemment, le stade et la pratique du rugby, qu'est-ce qui va changer pour le rugby, qu'est-ce qui va changer pour le sport à partir de ce projet de grand stade s'il voit le jour ?

2/ Deuxième élément, que serait le financement du stade, et qui financerait les investissements nécessaires ? On a résumé ça dans la formule « Qui paie quoi ? » en quelque sorte.

3/ Troisième élément, les impacts éventuels de la construction d'un grand stade – éventuels parce que nous discutons l'opportunité et l'utilité – sur le territoire et sur les habitants en terme économique, évidemment l'emploi est une question majeure à cet égard, en terme social : qui va fréquenter, qui va venir, quel est le bénéfice ou l'impact pour le territoire, et évidemment en terme environnemental ?

Ces trois thèmes seront introduits par des petits films qui ont été rédigés à l'issue de l'atelier introductif que j'évoquais à l'instant.

Quelles sont les règles du débat ?

Je crois qu'il y a un petit document qui vous a été remis à l'entrée sur les règles du débat. La première règle, c'est la courtoisie. Évidemment, chacun est passionné par un sujet de ce type et par les grands projets, il y met de l'enthousiasme et c'est normal, mais nous considérons qu'un débat public, c'est aussi un moment de paix, c'est un moment de trêve, c'est un moment où l'on écoute les uns et les autres, les arguments des uns, les arguments des autres et je vous assure que dans la manière de la façon dont les gens défendent leurs opinions, il y a aussi un peu de la vérité de ces opinions. Donc, nous sommes dans la courtoisie. Je vous demande, par exemple – sauf quand l'animateur ou le président dit des bêtises, alors, là, c'est ridicule ! – de ne pas trop applaudir, évidemment, *a fortiori* de ne pas siffler, de ne pas huer, donc d'être aussi dans une posture de grande tolérance dans le cadre de ce débat. Je souhaite également, nous souhaitons – c'est une des règles du débat – que les propositions soient argumentées. L'idée, c'est argument contre argument, argument de façon à ce qu'on épouse, on change de position, on suit, et qu'à la fin on ait l'ensemble des éléments pour trancher. Autre règle du débat, l'égalité du temps de parole. Évidemment, les maîtres d'ouvrage répondront aux questions qui sont posées, mais nous ne tenons pas à ce que la parole soit monopolisée par le maître d'ouvrage ou par qui que ce soit, donc nous avons fixé la règle des interventions d'une durée de 3 minutes chacun.

Les questions seront recueillies de la façon suivante : vous avez pu avoir des petits papiers sur lesquels vous pouvez, par écrit, poser la question pour ceux qui seraient empêchés de les poser parce qu'ils n'oseraient pas ou... première hypothèse. Deuxième hypothèse : en levant le doigt, je vais essayer de repérer au mieux possible – je crois que les questions sont très nombreuses, donc, soyez patients, je les prendrais toutes au maximum. Donc, deuxième méthode, levez la main en essayant d'ailleurs des interventions le plus paritaires possible, paritaire en termes de gens, nous prendrons ces questions. Et troisième source, des questions qui vont venir par internet. La soirée est retransmise sur internet en direct, ce ne sera pas le cas de toutes les réunions, mais en tout cas, celle-ci le sera, et nous pourrons recueillir des questions par internet, j'invite les internautes à le faire. Donc, au fur et à mesure, nous essayerons de joindre pour la cohérence du débat, les questions qui arriveront

par écrit, que vous aurez posé, les questions que vous poserez en levant la main, soyez aimables d'être à peu près dans le thème de façon à ce que tout cela s'organise bien.

Avant qu'on entre dans le vif du sujet, je voudrais m'assurer que tout le monde est bien OK avec ça, est-ce que vous avez, sur la façon dont on procède, sur qui on est, sur comment ça se passe, des interrogations, des questions, des remarques qui concernent le débat lui-même, l'organisation du débat lui-même et la légitimité : qui on est, d'où on vient, comment se fait-il qu'on soit là ? Est-ce que les règles du jeu vous paraissent claires, nettes et précises ? Si oui, ce n'est pas la peine de s'appesantir, on va directement aller au sujet, mais il faut qu'on s'assure de ça, que tout le monde est bien net sur la façon dont ça se passe. Oui ? On ne me signale pas de gens qui me disent : Monsieur, vous êtes qui ? Vous venez d'où ? Non ? Parfait. Enfin, de toute façon, il y a une autre possibilité. On va évaluer tout ça, c'est-à-dire que vous êtes en situation de dire à la fin, tout ça ne va pas, on n'a pas eu les éléments d'information, on n'a pas eu la parole, et le président a mal géré cette affaire. Il y a d'ailleurs un questionnaire d'évaluation, on y accorde une grande importance, que vous pourrez remplir pour nous inciter à mieux faire les fois suivantes.

Si on est d'accord sur ces règles, on va passer à la présentation du projet par les maîtres d'ouvrage. Je ne sais pas comment vous vous êtes réparti la parole. Monsieur De Keerle, peut-être, c'est vous qui allez introduire.

Merci à vous et donc bon débat. On va s'assurer que toutes les conditions soient réunies pour ça se passe bien.

Paul DE KEERLE, Directeur financier de la Fédération française de rugby : Bonsoir. Pour commencer, on va juste d'abord vous présenter le sommaire de la présentation de manière générale.

Il y aura un premier chapitre qui sera : les maîtres d'ouvrage, qui sommes-nous ? Ça permettra à la Fédération et aux collectivités de présenter, dans ce mariage ce qu'ils font exactement.

Ensuite, pourquoi un projet de grand stade de rugby, le projet en détail, le business plan et le financement du projet.

Ensuite, on parlera donc de cette rencontre d'une ambition entre la FFR et celle d'un territoire, c'est l'animation du site et du Bourget.

Et enfin un projet d'aménagement structurant pour le territoire.

Qui sommes-nous, Monsieur Raffalli ?

Chapitre 1 « Les maîtres d'ouvrage » : qui sommes-nous ?

Stéphane RAFFALLI : Peut-être, la première chose à dire sur ce dossier, c'est sans doute les personnes, les acteurs qui portent ce projet. Évidemment, la Fédération française de rugby qui est à l'initiative de la construction de ce grand stade et aussi trois collectivités locales : le Conseil général de l'Essonne, présidé par Jérôme Guedj, l'agglomération d'Évry Centre Essonne, composée de 6 communes, dont Évry ville préfecture de l'Essonne, présidée par

Francis Chouat ; la ville de Bondoufle – vous verrez tout à l'heure que les terrains qui vont servir d'assiette au projet sont une part sur Bondoufle, donc la ville de Bondoufle, Monsieur le Maire Jean Hartz la représente ici aujourd'hui, et la ville de Ris-Orangis.

Ce qu'on peut dire en introduction de cette présentation, c'est que pour ce type de projet, on est souvent habitués à des schémas tout différents, il y a une part très originale dans la construction et dans cette alliance entre un territoire et une Fédération sportive. Très souvent en France, on est plutôt habitué à des modèles plus verticaux où la décision pour la construction d'un ouvrage comme celui-ci est plutôt décidée par l'État. Il ne s'agit pas d'un projet d'État, il s'agit d'un projet décentralisé où vous avez une alliance et le croisement de deux ambitions : celle d'un territoire et celle d'une grande Fédération sportive. C'est un projet que l'on peut qualifier de décentralisé, de girondin, en opposition à la méthode plus jacobine qui avait jusqu'à présent présidé pour la construction du stade de France.

Pierre CAMOU, Président de la Fédération française de rugby : Bonsoir à tous, et merci d'être venus aussi nombreux pour cet exercice de démocratie. Excusez-moi, je ne suis pas tellement habitué à parler, comme Stéphane ou d'autres, à des foules aussi diverses. D'habitude, je parle beaucoup plus à ma communauté propre, celle du rugby, mais j'essayerai d'être à la hauteur du débat et je ferai mon maximum.

Effectivement, tu l'as dit Stéphane, c'est un projet longuement mûri par une Fédération, une ambition, nous avons visité beaucoup de territoires et c'est la rencontre peut-être naturelle, puisque le siège de la Fédération et le CNR se retrouvent en Essonne, c'est peut-être une rencontre naturelle, la rencontre entre un territoire et l'ambition d'une Fédération. Et depuis La Baule j'ai coutume de dire que nous ne sommes plus seuls, nous sommes ensemble et les logos le montrent : nous ne sommes plus seuls, nous sommes ensemble. Et nous l'avons souhaité dans la demande de débat public, ça a été une demande commune parce que c'est une volonté commune. Si la Fédération française de rugby et son ambition a été peut-être le détonateur et peut-être bientôt, éventuellement, l'accélérateur, c'est une démarche commune, cohérente et que nous tenons à maintenir ensemble.

Qu'est-ce que c'est la Fédération française de rugby ? La Fédération française de rugby, au-delà du fait que comme toutes Fédérations ou la majorité d'être elles, c'est une Fédération reconnue d'utilité publique, elle s'occupe de l'ensemble du rugby, et peut-être que ceux qui suivent les débats actuellement entre une ligue et une Fédération, sur ce qu'on appelle l'Europe montre que les débats peuvent être vifs et nous sommes dans le monde du rugby et l'État doit primer, j'espère qu'il primera, je crois que oui, mais nous nous occupons de l'ensemble du rugby français, c'est-à-dire de ce que l'on appelle la 4e série jusqu'aux professionnels, du gamin qui arrive aux joueurs qui jouent à l'équipe de France, c'est cette communauté humaine dans sa diversité qui est notre devoir et notre délégation, et nous y tenons par-dessus tout.

Nous sommes construits autour de 34 comités, nous sommes 1 800 clubs à travers la France. Nous avons depuis les années 2007 une progression très importante à travers l'ensemble du territoire français ; au-delà de mon accent, le rugby ne se pratique pas dans le sud, il se pratique un peu partout. Et je crois que c'est ce que nous sommes aujourd'hui et nous avons une volonté d'assumer notre mission, mais j'en parlerai plus tard, je pense, puisque les

temps sont bien répartis et vous expliquerai plus profondément notre ambition et notre volonté.

Paul DE KEERLE : Précisément, l'ambition du territoire additionnée à celle de la Fédération française de rugby a fait l'objet d'un contrat qui a d'ailleurs été présenté à l'ensemble des assemblées délibérantes des collectivités locales, des 4 collectivités locales citées tout à l'heure, porteuses du projet avec la Fédération. Cet accord appelé accord-cadre de juin 2012 a été voté à l'unanimité de l'ensemble de nos assemblées, on pourra revenir sur son contenu tout à l'heure, mais, et là aussi c'est sans doute à expliquer dès l'introduction, il ne s'agit pas d'un partenariat public-privé comme on l'entend beaucoup ces temps-ci et notamment dans la presse, il s'agit d'un accord entre une Fédération sportive qui a une mission de service public et 4 collectivités locales de nature publique évidemment. Le partenariat public-privé, c'est quand une carence de l'investissement public est constatée et qu'on fait appel à une société privée. Il ne s'agit pas du tout de ce modèle-là, on verra quel modèle nous proposons, mais il ne s'agit pas juridiquement et financièrement d'un partenariat public-privé.

Chapitre 2 « Pourquoi un projet de Grand stade de rugby ?

Pierre CAMOU : Alors pourquoi ce projet ? Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est un projet qui a été longuement mûri puisqu'il a été officiellement lancé en 2009 pour une raison simple : avoir sa liberté et les moyens de son ambition. J'ai coutume de dire que la liberté a un coût, mais la liberté n'a pas de prix. Moi, j'ai, nous avons une mission de service public. Cette mission de service public nous voulons l'assumer et nous ne voulons pas quémander toutes les 5 minutes les moyens aux autorités, nous voulons être dans la responsabilité de l'autonomie du sport, de l'autonomie des Fédérations. C'est ce que nous souhaitons. Nous avons un slogan : "le rugby, les valeurs pour la vie". Ces valeurs-là ne sont pas réservées à quelques-uns, à l'accent, comme je le disais tout à l'heure ; ces valeurs-là de solidarité, de dépassement, de respect, c'est le partage que nous essayons d'amener à tous les territoires quel que soit leur accent, leur histoire. Je crois que l'on ne construit que dans l'accumulation ou l'adjonction des différences des autres et c'est ce message, et c'est pour ça que nous voulons les moyens pour former, pour accompagner, former des hommes, des éducateurs, des gens qui écoutent et avoir les moyens de ce faire, les moyens d'aider encore plus nos 1 800 clubs et tous les gens qui s'en occupent. C'est notre ambition, je ne fais pas de différence, comme je l'ai dit tout à l'heure, entre le club de 4e série ou le club professionnel, j'ai coutume de dire que peut-être certains habitent dans l'immeuble, dans le dernier étage avec grande terrasse sur l'océan ou sur la mer, mais s'il n'y a pas le soutien de la base, je ne vois pas comment on reste dans cet appartement. Donc, c'est notre ambition, notre volonté et pour ce faire c'est avoir la liberté, cette liberté de pouvoir jouer où nous le pouvons, quand nous voulons, et ne pas être systématiquement dépendants des autres, demander l'aumône aux autres. La liberté, je l'ai dit, c'est un chemin compliqué, mais c'est un chemin audacieux, et il faut avoir le courage du chemin de la liberté. C'est ce courage que nous avons, au-delà des faits que les uns ou les autres peuvent indiquer, mais nous sommes là pour, dans ce débat démocratique pour vous expliquer, pour vous démontrer plus avant qui nous sommes, quelle est notre histoire plus profonde et quels sont éventuellement les embûches que nous devons soulever, mais les moyens aussi que nous voulons mettre en œuvre au-delà de notre volonté profonde.

Paul DE KEERLE : Comment la Fédération peut-elle assumer cette mission de service public ? Ce qu'il faut comprendre, c'est que toute l'économie du rugby repose sur les matchs du XV de France. Le rugby n'est pas, comme le football, un sport qui est aussi universel. Si je prends un exemple en termes de droits TV, on a des droits TV qui se vendent bien dans quelques pays anglo-saxons et en France, mais ces droits TV ne se vendent pas en Chine, ne se vendent pas au Japon, etc. Donc l'économie du rugby, de la Fédération, repose sur les quelques matchs, les 6 ou 7 grands matchs de rugby qu'elle joue chaque année sur son territoire. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que si la Fédération ne peut pas jouer un match, en termes de ses revenus, c'est catastrophique.

Ces revenus servent à quoi ? Ces revenus servent à financer l'ensemble du rugby français : la formation des éducateurs, les subventions ou les aides données aux écoles de rugby, du matériel à acheter, mais on a aussi une particularité, c'est que la Fédération de rugby est une des rares Fédérations à financer l'ensemble des équipes sportives qui se déplacent tout au long de l'année au cours de leurs championnats. Ce n'est pas uniquement les équipes premières, ça veut dire qu'on aide les Balandrade, les Phliponeau – oui, on a un jargon un peu particulier, on ne dit pas les U17, les U15, les U18, on utilise des noms de compétition d'anciens grands joueurs. Et donc, toutes ces équipes de jeunes qui se déplacent, ça coûte cher, une équipe de rugby, c'est 15 joueurs, il y a les remplaçants, il y a les soigneurs, il y a quelques parents qui accompagnent. Moi, je joue au basket, ce n'est pas trois voitures qui partent, non, c'est un bus, donc tout ça, ça coûte de l'argent et la Fédération aide – on ne rembourse pas tous les frais, mais en tout cas, on aide tous les clubs dans leurs déplacements. Et donc, pour ça, il faut absolument qu'on joue le match. Quand on ne joue pas un match, en termes de recettes, c'est catastrophique. On va donner un exemple simple : par le passé, on a déjà eu des incidents, mais en 2016, aujourd'hui, il va y avoir un championnat d'Europe de football, c'est très bien pour la France, c'est très bien pour le football, mais nous, on a un problème : tous les stades du Championnat d'Europe de football vont être neutralisés à partir du mois d'avril parce que ce n'est pas possible de jouer les matchs de rugby juste avant un match de football, on l'a vu encore tout récemment ; donc on a des problèmes de conflits de pelouse. Où est-ce qu'on va jouer la finale du top 14 en 2016 ? Où est-ce qu'on va la jouer ? On peut la jouer, bien sûr, dans un stade de 20 000 places, mais vous imaginez la perte de recettes pour le rugby français et donc pour le financement de toute sa mission de service public.

L'autre chose que vous pouvez vérifier très facilement, si vous analysez et si vous regardez nos comptes, c'est qu'on s'aperçoit très rapidement que dans l'ensemble des recettes dans le compte d'exploitation de la Fédération, on a un budget d'environ 100 millions, les trois-quarts, 75 % de ces recettes sont issues du match, que ce soit en droits TV, en droits de partenariat, en recettes de billetterie ou en hospitalité. Donc si un match tout d'un coup ne se joue pas, c'est très, très embêtant.

Chapitre 3 "Le projet en détail"

C'est un projet qui est mûri depuis assez longtemps. Ça a démarré en 2010-2011. Alors, en France, on est très forts, on a de grands ingénieurs, on a de grands bâtiments, mais on a pris le temps quand même d'aller voir à l'étranger ce qui se faisait pour essayer de voir les bonnes et les mauvaises pratiques. Donc, on a visité un certain nombre de stades, aux États-Unis, en Europe, en Allemagne. Ça a été la première chose. Ça a été de voir ce que l'on

pouvait faire et au moins d'identifier les bonnes pratiques. En parallèle s'est lancée la candidature des territoires. Il faut savoir qu'on n'a pas choisi d'abord un territoire, on a fait une étude sur un ensemble de territoires qui avaient postulé spontanément, on a organisé ça, on a essayé de faire en sorte que les territoires ne dépensent pas trop d'énergie, d'argent et de temps parce qu'il y avait des territoires où assez rapidement on se rendait compte que ce n'était pas possible d'implanter un stade aussi grand, et donc, l'année 2010/2011 a servi à ça.

2012, on choisit le site de Ris-Orangis, on vous en expliquera après pourquoi on l'a choisi. Et en 2012, on lance aussi la décision de saisir la CNDP dans le cadre de l'organisation de ce débat public, et c'est pour ça qu'on est là aujourd'hui.

Tout début 2013, on a choisi le projet, vous en avez vu les images, et 2013, ce sera aussi l'ouverture du débat public qui se finira sur 2014.

L'architecte du stade : vous avez une première photo de ce stade. Quelles sont ces caractéristiques ? On a voulu un stade qui soit dédié, non pas dédié, mais qui soit avec l'ADN du rugby. Donc, ce qui était important pour nous, c'est que l'on soit bien de partout, dans toutes les places, que ce soit des places chères ou pas chères, tout le monde doit s'y sentir bien, proche du terrain, proche de l'ambiance du stade.

Première chose, 82 000 places. Pourquoi 82 000 places ? Parce qu'aujourd'hui, on fait 80 000 places ; on le fait déjà. On n'allait pas faire un stade plus petit et priver un certain nombre de fans du XV de France de ne pas voir leur équipe, donc c'est une ambition qui était forte. Bien sûr, un financier aurait préféré un stade plus petit, mais il était hors de question de priver un certain nombre de fans du XV de France.

Jacques ARCHIMBAUD : Vous êtes à la moitié de l'exposé, Monsieur De Keerle.

Paul DE KEERLE : Pardon ?

Jacques ARCHIMBAUD : Je dis, vous êtes à la moitié du temps qui vous est imparti.

Paul DE KEERLE : Le toit rétractable, c'est simplement pour avoir une bonne qualité de jeu, parce que le rugby doit se jouer dans de bonnes conditions, et aussi que les spectateurs qui sont dans le stade puissent avoir de bonnes conditions.

On a une pelouse rétractable tout simplement parce que quand vous avez un toit rétractable, vous avez un problème de pelouse, on le voit sur pas mal de stades ; donc on a choisi une option où la pelouse est tout le temps à l'extérieur du stade, ce qui va permettre 360 jours ou 350 jours par an d'avoir un stade sans pelouse, donc une sorte d'Aréna avec une grande dalle de béton que l'on peut utiliser.

Autre caractéristique, 4 écrans géants pour permettre aux gens qui sont dans le stade d'avoir la même qualité de vision dans le stade que par rapport aux gens qui restent chez eux.

Et puis bien sûr, les tribunes à l'anglaise – c'est un mot britannique – ça veut dire en fait, proche du terrain, proche du spectacle, proche de l'ambiance.

Une vue rapide du stade où l'on voit bien la pelouse qui est à l'extérieur. Je rappelle, cette pelouse sera tout le temps à l'extérieur du stade, elle ne rentrera que la veille du match, le jour du match, et après le match, on la ressort. Ce qui nous permet d'avoir une qualité de pelouse, une qualité de maintien de la pelouse qui sera optimum. Pourquoi ? Parce qu'elle sera au soleil et à l'air libre.

Une image de la vue du centre. Alors, c'est un peu difficile à voir, mais on aperçoit les 4 écrans géants, on voit que l'espace entre la pelouse et le terrain est assez court. Il y a d'autres photos qui ont été publiées, vous pourrez les consulter aisément.

Chapitre 4 « Le business plan et le financement du projet »

Le business plan de la Fédération est basé sur 17 événements en moyenne dans l'année dont 11 matchs de rugby. Ces 11 matchs de rugby, on a fait une moyenne sur des cycles de 4 ans parce qu'il y a des années où l'on joue des matchs de tournois, d'autres années, on en joue 3, il y a des années de coupes du monde, il n'y a pas de tests matchs, et ainsi de suite. Donc si on fait le calcul rapide, on est sur 2 matchs et demi de matchs du tournoi, on a une finale du top 14, on a 2 demi-finales, on a 2,5 matchs de tests, plus un warm-up, et on a en moyenne aujourd'hui sur l'Île de France 2 à 3 grands matchs du top 14 qui pourraient se dérouler dans ce stade.

À cela, on a ajouté à peu près 6 autres événements, dont 3 concerts. Ce sont des événements qui ont une productivité financière bien moindre, mais par contre, qui sont extrêmement importants pour nous parce que quelqu'un qui va acheter une loge sur deux ans ou trois ans ne va pas se contenter d'avoir que des matchs de rugby, il a besoin d'avoir quelques éléments supplémentaires ; c'est un peu comme lorsque vous allez dans un restaurant de viande ou de poisson, il y a peut-être un de vos invités, si vous êtes une dizaine de personnes, qui ne préférera pas le poisson et pas la viande, donc, dans la carte, il faut un menu végétarien et peut-être quelque chose de particulier pour que tout le monde soit content.

En résumé, on est sur un business plan, alors, on l'a fait en termes de cash-flow parce que ce qui est important c'est, entre guillemets, ce qui va rentrer physiquement dans les caisses et ce qui va en sortir. On est en moyenne sur des recettes de 109 millions d'euros et on est sur des sorties annuelles prévues de 99 millions, ce qui fait un net en termes de rentrées et sorties de 10 millions. Ça représente exactement ce que génèrent les matchs du XV de France sur une année dans les stades dans lesquels nous jouons. Donc, l'idée était que la Fédération, plus ce nouveau stade, pendant ses 20 premières années d'exploitation, permette et garantisse à la Fédération le même niveau de fonctionnement qu'aujourd'hui, donc lui permette de garantir les mêmes aides vis-à-vis des clubs, les mêmes aides vis-à-vis des déplacements, etc.

Le coût du stade : le coût du stade qui a été annoncé, qui était de 600 millions d'euros est pour nous un coût qui était maximum. Il a été fait à la suite de l'ensemble de nos visites par de grands cabinets d'ingénierie. Aujourd'hui, notre travail est de faire en sorte que ce stade coûte un peu moins cher, mais tout le business plan a été basé sur ce coût. Pour faire le business plan, il fallait bien que l'on sache à peu près ce qu'il fallait, entre guillemets, emprunter et comment on allait le financer. Pour financer ces 600 millions, on est partis sur

une structure qui est très simple, c'est de se dire : on a un tiers de capitaux propres, deux tiers d'emprunt, donc on est sur 200 millions de fonds propres et 400 millions d'euros d'emprunt bancaire. Les fonds propres aujourd'hui, ils seront alimentés par les fonds propres de la Fédération, par un système de programmes de « debentures » — on en parle un peu dans le démo, c'est un système qui est anglo-saxon, c'est un emprunt obligataire qui est fait dans le cadre de l'autorité des marchés financiers et qui permet à quelqu'un qui prêterait de l'argent à la Fédération de pouvoir avoir une priorité d'achat sur des matchs de rugby.

Parce qu'aujourd'hui, on est dans une structuration des capitaux propres où la Fédération détient 100 % de la société qui possède le stade, alternativement, nous pourrions aussi faire entrer d'autres partenaires dans le tour de table tout en gardant la majorité et le contrôle de l'activité du stade, ce qui pour nous, est très important, on ne peut pas se retrouver avec des actionnaires qui ont des conflits d'intérêts dans l'usage du stade.

L'emprunt, c'est le solde, 400 millions qu'on espère bien aussi minorer par un contrat de « naming ». Souvent dans les contrats de « naming », une somme est versée en amont. Donc, lorsqu'on signe un contrat sur 20 ans, très souvent le partenaire verse au début de ce contrat une partie du montant total du contrat. Bien sûr, dans ce cadre-là, l'emprunt sera moins important.

Le modèle que l'on propose est un modèle qui a déjà fait ses preuves. Le marché en France, il est de ce côté-là, le marché du rugby est identique que dans les marchés britanniques. Les Anglais ont déjà un stade, la RFU, la Rugby Football Union, est propriétaire de son stade ; la Fédération galloise l'a reconstruit en 1999, elle est propriétaire de son stade, et pourtant, le Pays de Galles est un marché qui est beaucoup plus étroit que le marché français, en termes d'habitants, en termes de droits TV, en termes de poids économique. Vous avez l'Écosse, l'Écosse est un très beau pays, mais ils ne sont pas très nombreux, et pourtant, la Fédération écossaise possède aussi son stade. Simplement, c'est pour dire que ces gens-là ont la même structure financière que nous et finalement, ça marche.

Et puis, on pourrait donner un exemple qui n'est pas du rugby, mais je pense que si le tennis en France a réussi à se développer de manière aussi importante, c'est parce qu'ils étaient propriétaires de Roland-Garros et que Roland-Garros leur a permis de se donner la politique qu'ils ont aujourd'hui et c'est peut-être pour ça qu'il y a autant de joueurs français qui internationalement sont aussi classés, même s'ils ne sont pas toujours dans Top 10.

Chapitre 5 « Donner vie au projet : la rencontre de l'ambition de la FFR et celle du territoire »

Stéphane RAFFALLI : On peut passer au slide suivant. L'ambition et les objectifs du territoire sont triples :

1. D'abord, tenter avec ce nouvel équipement très structurant de rééquilibrer le pôle de développement sur l'ensemble de l'Île-de-France puisque l'on peut dire qu'on trouve à l'Ouest, à l'Est et au Nord de la région capitale des éléments très structurants. On a, par exemple : Disney à l'est, on a Versailles et la défense à l'Ouest, au Nord le stade de France. Il se trouve qu'au Sud, en tout cas en deuxième couronne du sud de l'Île-de-France, nous n'avons pas de projets structurants. Donc, avec ce grand stade, on voit bien l'intérêt du rééquilibrage de la région Île-de-France.

2. Le deuxième objectif, c'est évidemment un objectif d'intérêt économique. Ce stade et les développements alentour vont permettre de créer de nombreux emplois. C'est un véritable moteur, un véritable vecteur de création de valeurs, même de produit intérieur brut pour notre territoire. Évidemment, l'aspect économique du dossier est déterminant pour des élus locaux intéressés au développement de leur territoire.
3. Et puis quelque chose peut-être de plus irrationnel, quelque chose de moins quantifiable, mais qu'il faut toujours rappeler : ce sera l'adresse du XV de France. Donc, cet endroit sera une identité extrêmement forte, créatrice d'attractivité pour notre territoire. Ce sera très identitaire pour le Sud francilien, pour l'ensemble du Sud francilien d'avoir à cet endroit cet étendard qui permettra évidemment des développements futurs.

Un terrain vaste et sans contrainte

Les terrains sur lesquels nous pourrions développer ce projet, c'est les terrains que les Rissois et les habitants du centre Essonne connaissent bien. Ce sont deux terrains, précisément : d'abord la friche de l'ancienne usine Lu-Danone, qui fait à peu près 17 ha et la friche de l'ancien hippodrome qui, lui, est plus vaste puisqu'il fait à peu près 80 ha. On ajoute à cela un certain nombre de terrains publics qui sont notamment sur Bondoufle et donc, nous avons un espace de projet qui fait précisément 133 ha, qui est un espace évidemment très généreux, disponible et surtout qui est libre de toute contrainte. C'est extrêmement rare en Île-de-France d'avoir cette qualité de foncier disponible, et pendant très longtemps, alors même que nous avons des projets de développement qui nous étaient proposés, nous avons toujours pensé qu'il était utile de réfléchir à un projet très identifiant pour utiliser ces terrains qui sont exceptionnels, situés notamment au carrefour de différents axes routiers et ferroviaires.

Transports : l'existant, le prévu et les améliorations

Justement sur la question des transports, qui est évidemment une question majeure de ce dossier, nous devons démontrer que la capacité de desservir cet espace sera évidemment confortable, sécurisé, notamment les jours de grands matches. Donc, on peut citer à cet effet, évidemment l'ensemble des infrastructures qui existent déjà ; beaucoup d'infrastructures flirtent avec les terrains dont on parle, on pense évidemment à l'autoroute A6, l'autoroute du soleil qui va du nord au sud de l'Europe ; on pense évidemment à la Francilienne qui est le boulevard urbain qui fait le tour de la région capitale ; on a en tête aussi la nationale 7 qui elle aussi est un axe routier très structurant. Et puis, à côté de la route, des routes, des autoroutes, nous avons un réseau ferroviaire, lui aussi très puissant, même s'il n'a pas fait l'objet d'investissements suffisants ces dernières années : c'est évidemment notre réseau RER, avec le RER D, avec une gare à proximité, plus exactement deux gares à proximité, celle de Grigny et celle d'Orangis — Bois de l'Épine, le RER C qui sera relié par le tramway qui partira de Massy pour aller jusqu'à Évry, qui est un projet d'ores et déjà financé et qui sera réalisé à échéance 2018. Évidemment, nous avons aussi des portes d'entrée de la région capitale avec nos aéroports et la présence de l'aéroport d'Orly à proximité, je crois 8 km exactement, et Roissy qui est relié par le RER D et le lien avec Massy gare TGV.

Ces infrastructures de transport sont évidemment très importantes. Elles ont besoin d'être renforcées. Il faudra donc obtenir des investissements importants nous permettant de donner la capacité suffisante à ces infrastructures existantes pour acheminer les spectateurs les jours de matchs.

Nous avons d'ailleurs d'ores et déjà un accord du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) nous permettant de faire toutes les études nécessaires. Je crois qu'une enveloppe de plus d'un million d'euros a été débloquée pour nous permettre de faire toutes les études et tous les calculs de report modal pour nous permettre de qualifier et de quantifier précisément les investissements que nous aurons à obtenir des autorités de transport.

Chapitre 6 « un projet d'aménagement structurant pour le territoire »

Le projet en lui-même sur cet espace, on l'a souvent dit comme un slogan, mais ça recouvre une réalité : c'est bien plus qu'un stade puisque ce stade trouve sa place dans un nouveau quartier, et deux piliers de développement ont été choisis pour accompagner la construction du stade sur les 130 ha des terrains d'assiette, puisque nous avons décidé de privilégier notamment le thème du village de loisirs, du sport, du bien-être et de la nature. On souhaiterait pouvoir développer un village populaire avec ces thématiques.

Et puis, second pilier de développement, l'idée de la création d'un pôle d'excellence dédié à la filière du sport. Notre idée est de créer un cluster sport, de rassembler l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'industrie du sport à cet endroit pour nous permettre de créer la filière qui représente près de 2 % du PIB national, et qui n'est pas encore exploitée.

Évidemment, pour nous aider à définir, à dessiner et à rentrer plus précisément dans la construction du projet, nous avons posé une méthode qui est celle de faire appel à des équipes pluridisciplinaires composées d'urbanistes, de paysagistes, de bureaux d'études, de spécialistes des transports. C'est grâce à ces équipes pluridisciplinaires, qui seront sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offres qui est en cours en ce moment, que nous fabriquons le projet avec les deux piliers de développement que je viens de citer.

Un projet durable

Quoi qu'il en soit, notre projet respectera et évidemment sera complètement imprégné des logiques de développement durable, avec sa dimension environnementale et sa dimension sociale.

Un projet comme celui-ci évidemment même s'il va représenter une adresse internationale avec toute la capacité d'attractivité que cela représente, c'est aussi un projet qui doit satisfaire les populations locales, et nous veillerons très précisément à ce que, évidemment, en termes d'emploi, en termes de respect de l'environnement, les principes du développement durable soient strictement respectés, comme nous l'avons fait sur un espace que les Rissois connaissent bien, l'espace du dock des alcools. Et donc, on pourra à cette occasion faire la démonstration que l'on peut à la fois respecter l'environnement et être dans une logique de développement.

Jacques ARCHIMBAUD : Nous jouons les arrêts de jeu, Monsieur le Maire, il vous faut aller vers la conclusion.

Stéphane RAFFALLI : En trois mots : quels sont les engagements du territoire à l'égard de son partenaire qu'est la Fédération Française de Rugby ?

- C'est d'abord, la maîtrise des terrains. C'est fait, la communauté d'agglomération et son président Francis Chouat, ont acheté l'hippodrome à France Galop et donc, les 80 ha terrain d'assiette du projet du stade sont maîtrisés.
- C'est ensuite de mettre en place des outils nécessaires au projet d'aménagement dans son intégralité, avec la création d'un outil que tous les urbanistes et les aménageurs connaissent bien, une zone d'aménagement concerté, c'est un peu barbare comme thème, mais c'est un outil juridique et financier qui permet de bien réaliser les projets d'aménagement. C'est ce que nous avons utilisé, par exemple, sur le dock des alcools.
- Évidemment, le financement des infrastructures de proximité — puisque tout à l'heure on rappelait les grandes infrastructures qui sont existantes, les RER et les routes — nous avons un certain nombre d'ouvrages secondaires à réaliser et nous garantissons dans le cadre du droit commun, et notamment du Plan État-Région, avec l'ensemble des collectivités concernées, le financement de ces ouvrages, qui dans la phase amont, c'est-à-dire dans la phase de compétition territoriale, a été chiffré à peu près à 118 millions d'euros. Il faudra affiner sans doute ce chiffre dans les prochains mois.
- Et enfin, sans doute que le Président du Conseil général et son Directeur général des services rentreront plus dans le détail tout à l'heure, le Conseil général de l'Essonne, le département de l'Essonne, garantira les emprunts nécessaires au financement du stade, évoqué par Paul de Keerle tout à l'heure.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci beaucoup, Monsieur le Maire de Ris-Orangis et Messieurs de la Fédération Française de Rugby pour cette présentation qui évidemment en 30 minutes donne un premier panorama du projet.

Nous allons projeter deux petits films qui ont été réalisés à partir de l'atelier introductif aux ateliers préparatoires avec un certain nombre d'experts, et qui, comme vous le verrez, n'anticipent pas sur les questions, mais interpellent le projet sur un certain nombre d'aspects. Et ensuite, évidemment, on passera à vos questions, à vos interrogations. J'en ai déjà reçu quelques-unes par Internet, on va essayer de regrouper ça en trois parties qui correspondent d'ailleurs à l'exposé : pourquoi un grand stade ? On va attaquer maintenant cette première partie : le stade et la pratique du rugby ; ensuite, le financement du stade, tel que ça a été présenté ; et puis, les impacts éventuels d'un stade sur le territoire et les habitants : environnement, transports, etc.

Si vous voulez bien lancer les deux petits films qui concernent la première partie de ce débat – très court, ça va durer trois, quatre minutes — et ensuite, on va rentrer dans le vif du sujet.

(Projection du premier petit film.)

Jacques ARCHIMBAUD : Deuxième petit film introductif. Vous voyez que les questions sont très nombreuses, très pointues et que la Commission n'a pas fait preuve de complaisance vis-à-vis du maître d'ouvrage. Allons-y.

(Projection du deuxième petit film.)

Jacques ARCHIMBAUD : Bien, la discussion va donc s'ouvrir dans les modalités que j'ai expliquées tout à l'heure. On a reçu une série de questions par Internet. Je les pose tel qu'elles sont venues, et puis évidemment, après, on fait un tour de piste.

J'ai une question de Monsieur Cabrera de Montpellier qui demande par exemple :

« Est-ce que le stade sera aménagé pour d'autres sports en dehors du rugby ? »

J'ai une question posée par Monsieur Bernard Berrebi de Ris-Orangis, qui demande si :

« Des manifestations de rugby à VII et de jeux à XIII seraient-elles régulièrement planifiées dans le stade ? »

J'ai une question de Bourges qui est une question plus technique, vous voyez ça vient un peu évidemment, mais qui est sur l'objet :

« Pourquoi un grand stade et dans quelle configuration ? Le retour d'expérience des dernières rencontres de rugby sur pelouse rétractable (question très précise) est pour le moins catastrophique : plaques arrachées, pertes d'appuis, mêlées injouables. Pourquoi choisir cette solution, dont on sait qu'elle n'est pas compatible, dit Monsieur Hubert Goaziou de Bourges, avec la pratique du rugby ? »

Donc, voilà des questions un peu diverses. On fait une tournée peut-être à ce moment-là dans la salle, à moins qu'en attendant que les mains se lèvent vous puissiez répondre à l'une ou l'autre, la troisième ou la quatrième de ces questions. Pourquoi un grand stade ? L'opportunité, etc.

Pierre CAMOU : Je peux essayer de répondre à l'ensemble et je commence par la dernière puisque je l'ai en souvenir. Je n'ai pas souvenir qu'un match de rugby ait été joué sur une pelouse rétractable. On confond, et je pense qu'on fait référence au stade de Lille, mais le stade de Lille a une pelouse qui se met sur l'autre pelouse, mais qui ne sort jamais dehors. Effectivement, le problème de la pelouse du stade de Lille, c'est qu'il y a une lumière artificielle pour essayer de créer les conditions du jour comme si ça l'était, et il y a un problème là, puisque les petites bêtes ne savent plus où elles se trouvent, mais il n'y a pas de pelouse rétractable.

Alors, effectivement, nous avons joué à Lille contre l'Argentine, et cela a posé problème, mais pas que là, parce que pas mal de stades ont des toits très avancés et la pelouse ne respire pas suffisamment. Donc, je n'ai pas connaissance puisqu'en Europe, de mémoire, il y a une pelouse rétractable à Schalke 04 et une autre à Arnhem, un stade de 25 000 places qui a été fait d'ailleurs en même temps que le Stade de France.

Sur la volonté, une question qui a été posée sur le rugby à VII, justement, la volonté de créer, et nous ne l'avons pas omis dans le business plan puisque nous sommes olympique depuis bientôt trois ans, que notre équipe est à Dubaï actuellement, donc nous avons une forte ambition, nous avons monté une équipe professionnelle qui participe et qui essaie d'ancrer dans le paysage français la culture du VII olympique, et nous espérons – et nous avons posé

notre candidature dans l'immédiat autour du stade de Jean-Bouin de petite jauge – arriver un jour à faire comme Twickenham deux journées où plus de 150 000 personnes viennent s'amuser. Mais ça, c'est un rêve ! C'est une construction et ça prend du temps à le construire.

Jacques ARCHIMBAUD : Sur le XIII ?

Pierre CAMOU : Sur le XIII, c'est un jeu comme un autre, et moi, ils viennent à Marcoussis, je n'ai aucun ostracisme envers aucun sport. Comme la question a été posée si ça pouvait être ouvert à d'autres sports, sauf l'athlétisme en outdoor, parce que les pistes ne sont pas suffisantes, mais l'athlétisme en indoor peut se faire. On n'a pas montré les images, mais aux États-Unis sur des salles équivalentes, on fait du basket, du biathlon ; à Schalke 04, idem, on fait tous les sports parce que l'avantage qu'il y a justement, la pelouse étant à l'extérieur, c'est une dalle de béton qui est prête à recevoir depuis les courses de chevaux, de rodéo, et sans problème phytosanitaire aucun. Au contraire, c'est un lieu d'accueil. Quand il y a besoin d'une pelouse, on accueille tout le monde même nos cousins du ballon rond.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien. Mesdames et Messieurs, la parole est à vous et donc je vais prendre une série de questions, autant que je vois dans la salle, sur la question : quelle opportunité ? Quelle utilité ? Quel intérêt pour le rugby ? Les caractéristiques évidemment globales de cette affaire. Monsieur, tout en haut, en 4, tout au fond, là-bas. C'est tout au fond, tout en haut. Je vous ai vu, Monsieur. Ensuite, le monsieur qui est ici. Je vous en prie, allez-y, Monsieur.

Gérard COSMEAU, Lisses : Excusez-moi si je ne me lève pas, ce n'est pas que...

Jacques ARCHIMBAUD : Vous vous présentez, Monsieur, s'il vous plaît. Le principe, c'est qu'on indique son nom de façon à se présenter à l'ensemble des participants.

Gérard COSMEAU : Il n'y a pas de problème. Alors, mon nom c'est Monsieur Cosmeau Gérard.

Alain JACQUET : Qui parle le premier ?

Gérard COSMEAU : Comment ?

Alain JACQUET : Qui parle le premier. Je parle le premier.

Jacques ARCHIMBAUD : Allez-y, je vous en prie.

Gérard COSMEAU : Oui. Donc...

Alain JACQUET : Je suis Monsieur Alain Jacquet.

Jacques ARCHIMBAUD : Attendez, attendez. Il y a un souci, là ! Donc, le monsieur en haut qui avait commencé de parler. Je vous en prie, Monsieur, allez-y.

Gérard COSMEAU : Je continue alors. Donc, je suis de la commune de Lisses. Je suis un ancien sportif. Malheureusement, je ne vais pas aller dans les détails, ce n'est pas ma vie personnelle. C'est un ensemble général, mes questions, je n'ai pas besoin d'aller dans les

détails. Voilà, nous sommes en période de crise, tout le monde le comprendra, le sait. Il y a eu des exemples dans l'Essonne. Je ne vais parler politique, peu importe qui a fait ça, le stade de Bondoufle est un exemple, la piscine de Mennecy, l'hippodrome qui a marché au début et qui s'est très vite essoufflé. Les Parisiens qui venaient à l'hippodrome ne sont pas venus longtemps. Donc, c'est un espace magnifique qui a été, heureusement, entretenu, gardé en bon état, mais il ne s'est rien passé depuis. Donc, le stade de Bondoufle est un stade « courant d'air » où il ne se déroule pratiquement rien, on ne le remplit jamais ou très rarement ; les filles de Juvisy, j'ai appris qu'elles allaient y jouer de matchs, tant mieux, quelques matchs du Paris Saint-Germain amicaux, mais alors très rares, en début de saison. La piscine de Mennecy, dans les jeux de la francophonie, comme le stade de Bondoufle, peu importe, c'est un bassin de natation olympique qu'on nous a fait alors qu'il n'y avait pas d'épreuve de natation dans la francophonie, il ne faut pas l'oublier.

Le sport n'a rien à voir, l'usine Belin – je l'appelle Belin parce que je l'ai connue sous le nom de Belin et je l'ai fréquentée parce que c'était un de mes clients – c'est malheureux, c'était une usine qui était la plus moderne d'Europe, de fabrication, avec 850 personnes. Du jour au lendemain, malheureusement, ça n'a rien à voir avec le sport, mais elle a disparu et elle a laissé pas mal de personnes sur le carreau. Voilà.

Alors, avec la conjoncture économique actuelle, la vie, les usines qui ferment tous les jours, les problèmes qu'il y a, sans s'occuper de politique, je n'en fais pas, est-ce que c'est bien pensé, malgré toutes les études que vous faites, d'installer un stade de 82 000 places alors que le Stade de France, à part le rugby, d'accord, et le foot dans les grands matchs internationaux, on a du mal maintenant avec les deux clubs parisiens à le remplir pour les grands matchs ? Parce qu'on a les deux clubs qui sont dans le ventre mou en ce moment, espérons qu'ils vont se retaper, mais... ce n'est pas terrible. Monsieur Guazzini a fait beaucoup de choses, mais malheureusement, si l'équipe ne suit pas, ce n'est pas la peine ! Alors voilà.

Maintenant, il y a un espace de verdure qui va disparaître, bien sûr, vous allez replanter des arbres, mais il faut combien d'années pour avoir un arbre ? Le parc de Saint-Eutrope, vous n'en avez pas parlé, vous avez parlé de l'hippodrome. Est-ce que ça jouera, la construction sur le parc de Saint-Eutrope et ce qui s'en va vers Fleury-Mérogis ?

Voilà, c'est à peu près tout. Moi, je suis un ancien sportif, je sais ce que c'est, j'ai vu tous les sports, ce n'est pas ceux que j'ai pratiqués spécialement, maintenant je suis obligé de les regarder à la télévision, malheureusement.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Monsieur, donc, ce n'est pas une question, mais une prise de position qui est tout à fait légitime dans la discussion. On vous demande de ne pas trop applaudir, c'est un peu la règle qu'on s'est fixée au démarrage, ou de huer au contraire. Monsieur a le droit de poser la question, etc. Donc, c'est une prise de position, elle est légitime, elle figurera en tant que telle dans les attendus du débat. Elle pose par ailleurs une série de questions auxquelles il sera répondu tout à l'heure sur la concurrence entre les stades et sur les impacts environnementaux. Donc, on retient ces deux éléments-là, on y reviendra.

Une autre question était posée... pas une autre question, d'ailleurs, on n'est pas seulement là pour poser des questions, on est aussi là pour dire le sentiment qu'on a et la façon dont on voit les choses.

Un intervenant : Ce n'est pas des questions, mais des remarques.

Jacques ARCHIMBAUD : Je vous en prie.

Francis COUVIDAT : Trois remarques, s'il vous plaît.

Jacques ARCHIMBAUD : C'est le monsieur au deuxième... attendez, on va faire ça dans l'ordre parce que sinon je vais me faire... deuxième rang, en trois, me dit-on, un monsieur en noir tout en haut, vous aviez levé la main.

Un intervenant : S'il vous plaît, j'avais une question.

Jacques ARCHIMBAUD : Attendez, non, je vous en prie, on va faire dans l'ordre. Donc, le monsieur qui était le premier à avoir demandé la parole. C'est le premier, donc...

Francis COUVIDAT, Conseiller municipal d'opposition (NPA) à Évry : Merci de me donner la parole. Francis Couvidat, je suis conseiller municipal à Évry, de l'opposition de gauche, pour dire.

On ne va pas faire de politique, certainement. La question qui est posée, elle est posée aux responsables politiques qui se sont engagés aujourd'hui au niveau de l'agglomération : pourquoi le seul champ du possible dans l'aménagement du territoire serait de construire un grand stade ? Effectivement, il faut répondre aux attentes de l'ensemble de nos concitoyens de l'agglomération. Il n'est pas possible de mobiliser les fonds publics au niveau de l'aménagement, je parle par exemple de la question du transport et du RER D, et l'ensemble des éléments d'aménagement. De ce point de vue, l'argumentation qui a été développée ici est la même que celle qui avait été développée lors de l'aménagement de l'hippodrome, où l'on nous avait parlé de désenclavement, de rendre le territoire de l'agglomération attractif. Que fait-on des dizaines de millions de francs qui ont été investis sur cet aménagement de l'hippodrome ? Est-ce que l'on ne s'apprête pas, dans la décision de l'agglomération, des élus de l'agglomération, à reproduire cette même catastrophe financière et d'aménagement de désenclavement de notre territoire ?

La deuxième question qui s'adresse à Monsieur Camou, c'est que la fédération de rugby développe soi-disant une perspective qui est celle de sa mission de service public, mais aussi en accompagnement d'une logique de professionnalisation. Autant que je sache, il y a aujourd'hui quelques petits désaccords entre la Fédération et les différents clubs de rugby qui sont en voie de professionnalisation et qui ne partagent pas tout à fait le même projet que la Fédération. Comment ces oppositions-là vont se régler, sachant que par exemple, dans la région parisienne, il y a au moins deux clubs professionnels qui aujourd'hui développent leur activité justement sur le terrain professionnel et de fait sur le terrain d'un marché en concurrence avec un projet de la fédération française ?

Jacques ARCHIMBAUD : Bien. C'est à la fois une prise de position sur l'opportunité et une interrogation sur laquelle on va avoir également l'occasion de revenir. On les note bien, on

va les répartir en fonction de l'organisation théorique que l'on a imaginée de la discussion. Quelle autre personne avait demandé de débattre ? J'ai un petit problème d'aveuglement, je n'y vois pas grand-chose. Qui avait demandé ? Vous, Monsieur ? Je vous en prie.

Alain JACQUET, Ris-Orangis : Je n'ai pas de questions...

Jacques ARCHIMBAUD : Vous vous présentez, Monsieur, s'il vous plaît ?

Alain JACQUET : Alain Jacquet, j'habite à Ris-Orangis.

Jacques ARCHIMBAUD : D'accord, très bien.

Alain JACQUET : Bien. J'ai trois remarques. Je n'ai pas de question, mais des remarques.

Ma première remarque, c'est : on a noté beaucoup d'interventions de personnes étrangères à la région, avec des arguments qui prêchaient plutôt pour leur paroisse que plutôt pour la nôtre. Ensuite, nous avons eu un représentant d'un grand club de rugby qui a demandé à ce qu'on le fasse rêver, mais ses propos, moi, me semblaient plutôt cauchemardesques au départ. Et puis, il faut noter, je crois, une espèce d'esprit français qui se développe, ce pessimisme originel qui existe partout : « est-ce que je ne peux pas faire, attention, il y a... attention, tu vas te mouiller, là, attention, tu vas ceci... » Ce pessimisme, c'est quelque chose d'horripilant. Comment voulez-vous progresser ? Est-ce que vous croyez que c'est parce que l'on va prendre des précautions, parce qu'on va dire peut-être que ça ne va pas réussir, peut-être, etc. Si on ne fait rien, ce sera bien, mais notre région sera toujours comme elle est.

Voilà, c'est tout ce que je voulais dire.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien, c'est également une prise de position qui va dans le sens de dire d'oser entreprendre sur cette affaire, ne pas forcément attendre les leçons qui viennent de l'extérieur.

Oui, Monsieur, je vous en prie, au premier rang. Monsieur, vous voulez vous présenter, mais je crois que vous êtes largement connu sur ce territoire. Je vous en prie, posez votre question. Vous n'avez pas de micro ? C'est dans le 1, en bas, au premier rang.

Cela dit, je vous demande vraiment de... mais ce n'est pas pour vous, Monsieur, évidemment, mais vraiment d'essayer de creuser les présentations très précises qui ont été faites.

Thierry MANDON, Député de l'Essonne : On va creuser. J'ai une question très précise à poser à Monsieur le Président...

Jacques ARCHIMBAUD : Présentez-vous, quoique vous soyez très connu.

Thierry MANDON : Thierry Mandon, député de l'Essonne. J'ai une question très précise à poser à Monsieur le Président de la Fédération française de rugby.

Moi, la question des deux grands stades en région parisienne, ça ne me pose aucun problème puisqu'à Londres il y a deux grands stades, en Allemagne il y a deux grands stades, en Italie, il y a deux grands stades, en Espagne, il y a deux grands stades, à Madrid, enfin,

bon, c'est le lot commun de toutes les grandes capitales européennes que d'avoir deux équipements de taille significative, et on sait tous en Île-de-France, et c'est d'ailleurs un de nos problèmes pour les Jeux olympiques, c'est que nous n'avons pas suffisamment de capacités d'accueil de grands équipements sportifs. Donc, ça, ce sera peut-être développé ou pas, mais ce n'est pas ma question.

Ma question, Président, elle est très simple : il y a six clubs qui chaque année disputent une compétition, qui s'appelait dans le temps, le Tournoi des cinq nations, et qui maintenant s'appelle les six puisqu'il y a l'Italie qui a rejoint l'accord. Sur ces six pays, combien de fédérations disposent de leurs propres équipements sportifs ? Et combien de fédérations n'en disposent pas ? Vous nous avez expliqué que pour vous il était vital de disposer d'un équipement sportif, à votre disposition pour votre usage. Dans les cinq autres pays que vous rencontrez chaque année, combien disposent de leur équipement sportif ?

Jacques ARCHIMBAUD : Merci, Monsieur le Député. Une autre question ? On va prendre toujours sur les sujets de... Monsieur, je vous en prie. Sur la partie 2 de... et puis, on commence à avoir un peu de matière. Je vous en prie, Monsieur.

Alain LEGALL, Draveil : Bonjour, je m'appelle Alain Legall. J'ai deux questions.

Jacques ARCHIMBAUD : Vous êtes de Ris ou de ?

Alain LEGALL : Draveil

Jacques ARCHIMBAUD : Draveil, très bien. Je vous en prie.

Alain LEGALL : Quid d'un club résident ? Je pense qu'au niveau financier, ce serait beaucoup plus intéressant d'avoir forcément un club résident. Je pense peut-être à Massy qui est un club formateur en termes de rugby. Ça, c'est une de mes premières questions. Je pense que ça permettrait en plus beaucoup plus d'activités, de visibilité pour le stade.

Deuxième question, c'est par rapport aux sponsors, parce que je pense qu'il y avait un problème par rapport à la Fédération française de rugby par rapport au Stade de France. J'aurais juste voulu avoir de la part de Monsieur Camou un petit peu ses analyses et ses réflexions sur les problèmes de sponsoring qu'il peut y avoir au Stade de France et qui pourront sûrement disparaître avec le Grand stade de rugby.

Jacques ARBIMBAUD : Bien, on va prendre ces questions-là. On ne va pas évacuer, parce que c'est une question qui se pose et qui est massivement posée par internet, la question de la concurrence entre les deux stades en Île-de-France. On est obligé à un moment ou un autre de poser cette question. Monsieur le député, vous indiquiez que pour vous l'affaire était réglée. Tout le monde, tout le monde pose la question, les questions arrivent de partout : quid de l'avenir du Stade de France ? D'ailleurs, si ce n'est pas à vous de répondre à la question, que vous ne pouvez pas répondre à la question, vous dites non, mais en tout cas, elle doit être posée cette question. Je vous en prie, qui veut répondre à la question de finalement est-ce qu'il n'y en a pas un de trop ?

Pierre CAMOU : Je n'ai peur de répondre à aucune des questions. Je crois que le Stade de France est déjà payé ; si on le regarde, tout au moins en termes financiers, peut-être pas en

termes comptables, mais il est déjà payé, donc, les débats ne me paraissent pas toujours tout à fait exacts.

La disposition, ensuite : il y a un propriétaire, il y a d'autres fédérations. Je crois qu'il a été construit pour la coupe du monde de football de 1998. Je crois tout à l'heure, il a été répété qu'il est le temple du football, et avec raison et tant mieux puisque la coupe d'Europe aura lieu là et qu'on ne sait pas où jouer, pour au moins le temps de la coupe d'Europe. J'entends beaucoup parler de club résident, et je crois que l'État paye chaque année une soulte au consortium pour absence de club résident de football. Je crois qu'il a été d'origine destination pour le football. On l'utilise, et je ne vois pas ce qu'il y a d'inconvenant, et si je lis, et si j'écoute les commentaires qui ont eu lieu encore cette semaine pour le France-Ukraine, où nous en avons pris plein la figure parce que nous avons abîmé la pelouse, qu'est-ce qu'il y a d'inconvenant à ce que deux grands sports aient chacun son enceinte. Il n'y a rien d'inconvenant. Moi, je prends mes responsabilités, je suis sûr que d'autres pourraient en faire autant, avec peut-être davantage de moyens, si ce n'est d'ambition. Je n'attends pas toujours après l'État, je veux m'assumer.

Pour répondre peut-être, si je peux...

Jacques ARCHIMBAUD : Je vous en prie.

Pierre CAMOU : À la question de... enfin, ce n'était pas une question, j'ai bien compris tout à l'heure, il y avait des questions et les avis. Il y a un avis qui a été donné sur un coût et des dépenses, mais la mairie ou la communauté répondra. Le coût de 600 millions est un coût privé. Il est privé, et je ne vois pas quiconque de privé qui ne veuille pas un retour sur investissement. Je crois que nous en avons donné l'exemple : nous avons construit et nous avons lancé contre l'avis de tous le centre national du rugby à Marcoussis sur 20 ha. Au jour d'aujourd'hui, au-delà du premier rapport de la Cour des Comptes, nous faisons à peu près plus de 20 000 nuitées, plus de 60 000 couverts, ça tourne, et c'est la fédération française qui continue d'assumer. Nous avons mis le siège, les emplois, les emplois de service, des logements sur la commune de Marcoussis. Nous n'avons pas coutume et volonté à jeter l'argent par les fenêtres, et nous n'avons pas coutume ou volonté d'amener la communauté humaine qui nous accompagne dans des mirages absolus. Nous sommes sérieux et quand notre décision sera définitivement prise, après un débat démocratique et d'autres contraintes qui existent, c'est en connaissance de cause et avec la volonté d'y arriver. Mais nous n'avons aucune envie de faire de l'esbroufe pour faire de l'esbroufe, ce n'est pas notre culture et en aucun cas nos valeurs ou quoi que ce soit, et les exemples...

Jacques ARCHIMBAUD : Et sur le club résident, Monsieur le Président ?

Pierre CAMOU : Alors, sur le club résident ou sur une autre question qui a eu lieu tout à l'heure.

Jacques ARCHIMBAUD : Non, pas le club résident, c'est une question à deux sens...

Pierre CAMOU : Pardon, c'est parce qu'il y a les... alors, sur le club résident...

Jacques ARCHIMBAUD : C'est ici, hein !

Pierre CAMOU : Oui, oui. Le club résident a un avantage et une difficulté. Alors, ça dépend comment on le voit, c'est dans une enceinte – parce que j'ai entendu dans certaines questions d'ailleurs qu'ils sont résidents dans des enceintes construites par d'autres –, mais dans une enceinte où... vous me parlez de Massy, j'en serais ravi, mais Massy, n'en déplaît au président du Conseil général et aux représentants peut-être du RCM, il ne pourra pas faire 60 000 personnes tous les week-ends. C'est une jauge un peu puissante, un peu importante.

De plus, pourquoi peut-être, si l'on se pose la question, il n'y a jamais eu de club résident au Stade de France ? C'est le club résident qui joue presque tous les week-ends, vous bloquez tout le reste des spectacles ou le reste des possibilités.

Si j'ai bien compris, tout à l'heure ou ce soir, il m'a semblé qu'une convention allait être passée ou passée entre le parc des Princes, ou les propriétaires, ou les utilisateurs et la Ville de Paris, où l'on dit : il y a le club résident, mais qu'il n'y aura plus de concert, et il n'y aura plus de rugby. J'ai vu un communiqué cet après-midi, est-il exact ou pas, mais c'est ce que j'ai vu. Donc, le club résident n'est pas obligatoirement la panacée, ça dépend comment c'est fait, mais ce n'est pas la panacée.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien. On poursuit les interventions depuis la salle. Toujours sur cette première partie : opportunité, objectifs, contradictions, tensions, les impacts attendus. Je vous en prie, Monsieur. Vous êtes au niveau 1 au milieu de la travée.

Pierre CAMOU : Excusez-moi, je n'ai pas répondu à la question de monsieur au premier rang.

Thierry MANDON : Oui, il y a plusieurs questions auxquelles on n'a pas du tout répondu.

Jacques ARCHIMBAUD : Je préfère qu'on les garde de façon à ce que l'on équilibre le temps de parole. On répondra à Monsieur le Député sur la question qui est posée. Mais bon, on essaie de... je vous en prie.

Benoit MONOD, Ris-Orangis, bénévole FFR : Bonsoir à tous. Benoît Monot, habitant de Ris-Orangis et bénévole FFR depuis la coupe du monde 2007.

On parle de rêve, on parle de stades concurrents, on parle d'opportunité d'être sur un site où les expériences passées n'ont pas marché avec l'hippodrome. Moi, je veux croire en ce rêve par rapport à tout le dynamisme et toutes les opportunités que ce sport entraîne. Et quand on voit au Stade de France des Bretons, des Toulousains, des habitants de la Moselle ou du Nord qui se réunissent dans une enceinte, je vois déjà l'opportunité de rester dans une dynamique où tout le monde peut accéder à ce stade, et où les stades régionaux peuvent dynamiser le rugby local, si effectivement l'essentiel des rencontres internationales sont concentrées dans un secteur géographique qui a cet avantage de réunir tout le monde.

On parlait de six chanteurs capables de remplir un stade de France. On voit qu'il y a des... quand Jean-Marie Bigard est capable de le remplir aussi, on se dit qu'il y a peut-être d'autres opportunités. On parle de rugby à XIII, de rugby à VII, il y a aussi, pourquoi pas, une finale de Super Bowl.

On parle de rêve, rêvons et effectivement dynamisons cette région qui pourra peut-être fédérer le rugby et ce sport qui fédère tout le monde, fédérer les transports de la région, fédérer toute une dynamique économique et fédérer toujours autant de supporters fervents qui sont capables de faire un aller-retour Toulouse-Paris dans une soirée, et qui s'en foutent un peu de passer par Paris quand ils reprennent leur bus pour rentrer à 3 heures du matin chez eux. Certes, Paris est important, mais je dirais, pour finir mon intervention, qu'à la différence d'un hippodrome, on n'est pas là pour faire sortir les plus beaux chapeaux de la reine d'Angleterre, on est là pour faire attirer des fans et je suis sûr qu'ils viendront.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Monsieur d'avoir tenu le temps. D'autres interventions ? Je vous en prie, j'en ai vu une ici, une là-bas, d'autres encore, et une là-bas. Monsieur, s'il vous plaît, ou Madame, je ne sais pas... Madame. Excusez-moi, Madame, je ne vous vois pas très bien. Tout en haut à droite, dans le carré qui n'est pas numéroté.

Nesrin SARIGUL, Ris-Orangis : Bonsoir à tous. Je suis une habitante de Ris-Orangis, Nesrin Sarigul. Je crois que je représente la petite famille modeste. D'abord, je voulais faire une remarque : à quoi me servirait une... c'est beau, c'est joli, c'est un beau projet, on va voir des beaux joueurs, etc., mais moi, à mon niveau, qu'est-ce que j'y gagne ? Les familles modestes, on habite juste à côté, si je ne peux pas en bénéficier, à quoi ça va me servir ?

Merci.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien. On va traiter la question de l'impact social, un impact pour la population. Concrètement, la question que vous posez est dans la troisième partie, mais on l'a évidemment tout à fait en tête.

Autre intervenant, autre demandeur de parole ? Monsieur, tout en haut, au dernier rang, en fait. Au dernier rang, puis tout devant.

Ludovic MOUCHEL, Dirigeant du club de Vincennes (94) : Bonsoir à tous. Dirigeant de club, et élu au département, enfin dirigeant aussi le département 94 à côté. Deux questions.

Jacques ARCHIMBAUD : De club de rugby ?

Ludovic MOUCHEL : Club de rugby, oui, tout à fait. La première question, je voulais avoir une réaction concernant les politiques concernant le rapport du Sénat qui est sorti sur le Grand stade en matière de financement.

Ma deuxième question aussi s'adresse aux élus et aussi au président, Monsieur Pierre Camou, concernant l'augmentation des licences. Les subventions au niveau des mairies et des conseillers régionaux, sachant que ça baisse de plus en plus chaque année, et que les clubs amateurs ont de plus en plus de mal à gérer la partie trésorerie, je voulais savoir quel était l'avenir par rapport à ça et si avec le projet du Grand stade, il y aura encore une place pour le rugby amateur, qui souffre de plus en plus à l'heure actuelle ?

Jacques ARCHIMBAUD : Questions très importantes, merci Monsieur également de la concision de votre question. Qui avait demandé la parole encore ? Monsieur au deuxième rang dans la zone 1.

Jacques PICARD, Conseiller régional Ile-de-France, EELV, administrateur du STIF : Bonsoir. Jacques Picard, je suis Conseiller régional d'Ile de France, Europe écologie les Verts, et je suis administrateur du STIF, donc je serais certainement plus sur les transports dans le débat.

Je voudrais d'abord me féliciter que le débat public se tienne, puisque manifestement une partie des parties prenantes ne le souhaitait pas au départ. Donc, on a le droit d'avoir un débat sur l'opportunité de ce projet. Je crois que ce projet n'était dans aucun programme de mandat des collectivités qui le soutiennent aujourd'hui, on a donc d'autant plus de légitimité à interroger ce projet.

De ce point de vue, il y aurait sept grandes directions de questions qu'on va pouvoir aborder, mais je ne vais en prendre que deux, à ce stade, puisque j'ai deux minutes.

Il y a un contexte français de crash d'un certain nombre d'infrastructures sportives, plutôt du football pour l'instant, le stade des Alpes à Grenoble qui est quasiment en faillite avec un club qui est descendu en division d'honneur, si je ne me trompe, et d'un investissement réclamé sur l'autre stade par le club de rugby, le stade de Béziers qui est aussi aujourd'hui en capilotade, il y avait le stade du Mans, et d'autres stades en France aujourd'hui. De ce point de vue, à la question : faut-il deux grands stades en Île-de-France ? Je ne me satisfais pas, aujourd'hui dans l'économie réelle d'aujourd'hui de dire : c'est ce qu'il y a dans toutes les capitales ; d'ailleurs, il faudra affiner ça, je veux bien une fiche de synthèse sur savoir où est-ce qu'il y a effectivement deux stades, à quoi ils servent.

Je m'interroge sur le rôle des autorités de l'État qui manifestement expriment des avis divergents, bien que l'État ait imposé la présence de ce stade au SDRIF, au Schéma directeur régional Île-de-France, mais la question que je me pose finalement, puisqu'il y a en plus l'Aréna 92 qui va être mis en place, c'est : est-ce qu'il n'y a pas un risque de déstabilisation de toutes les enceintes en Île-de-France dans une compétition absolument sauvage entre territoires ?

Et d'une certaine manière, est-ce que l'on ne pourrait pas... si nous qualifions de léonin – et je pense que Monsieur Camou serait d'accord – le contrat qui lie l'État au consortium qui gère aujourd'hui le Stade de France, au point que vous dites – je n'ai pas le terme exact – enfin, ce que vous ne touchez pas des services que vous donnez au public dans le stade justifie – excusez-moi du peu – que le Conseil général de l'Essonne cautionne 400 ou 450 – le chiffre est contradictoire dans les dossiers – millions d'euros... parce que vous dites qu'il n'y a pas d'argent public – 450 millions d'euros quand même de caution d'emprunt de la fédération ; ce qui me paraît tout de même énorme.

Par ailleurs, nous n'avons pas encore fait le compte, mais je pense qu'à la fin du débat public nous l'aurons fait, sur l'ensemble des investissements publics nécessaires en termes de transport, etc., pour l'accès au stade.

Juste une dernière petite pique sur le fait qu'il y a beaucoup de travail à faire aujourd'hui pour rendre lisibles ces investissements publics dans les rames du RER D qui seraient nécessaires. Je précise que ce que je défendrai, c'est que le modèle de mobilité du stade de Ris-Orangis est tout simplement impossible, et ce sera un débat que nous aurons avec les gens qui siègent au STIF avec moi aujourd'hui, y compris le président du Conseil général. 20

rames du RER D, ce n'est pas 10 millions d'euros, c'est de 7 à 10 millions d'euros la rame, soit 200 millions d'euros.

Jacques ARCHIMBAUD : Il faut que vous alliez à la conclusion, Monsieur s'il vous plaît.

Jacques PICARD : Je termine en disant qu'aujourd'hui, le modèle économique de cet ensemble ne me semble pas avéré et je me demande pourquoi l'État aujourd'hui ne force pas la main au consortium pour éviter ce projet, dont je ne crois pas à la viabilité économique.

Jacques ARCHIMBAUD : Alors, la dernière question, c'est vraiment dernière partie de notre débat, alors je la note. Par contre, il y a deux autres questions sur lesquelles il faut quand même qu'on apporte réponse : en gros, l'impact du stade sur le sport amateur, le sport professionnel, sport amateur : comment vous allez, c'est la question posée par le monsieur, et puis, accessoirement, il y avait aussi une question qui était sur — excusez-moi, Monsieur le Député, j'ai un peu trainé à la faire venir – : combien de fédérations disposent en propre de leur stade par rapport aux six nations. Enfin, deux questions précises, si vous pouviez apporter une réponse assez courte, mais en tout cas, sur la première, elle est très importante ; très importante.

Pierre CAMOU : La première, j'y répondrais très facilement, il aborde l'essentiel et qui fait partie de la communauté du rugby : ce n'est pas la licence, c'est l'assurance liée à la licence qui fait que nous prélevons chaque année 22 millions d'euros aux 400 000 licenciés pour couvrir nos grands blessés éventuels. Le prix de l'assurance ne bouge pas. C'est cette assurance liée, ça s'appelle bien la licence assurance, qui bouge et qui a rebougé les deux dernières années, puisque malheureusement nous avons des tétraplégiques et que nous sommes la seule fédération à les rembourser au-delà de ce qu'ils touchent au civil. Et ça, c'est la solidarité ; le prix que vous indiquez diverge du secteur professionnel à l'école de rugby pour la même garantie. Il est différent pour tout le monde pour avoir cette notion de solidarité et je reconnais qu'il est excessif. La seule chose que je puisse dire, c'est que pour l'instant tout au moins, nous arrivons à trouver des compagnies d'assurances qui font une communauté parce que je ne veux pas que demain puissent jouer, comme dans certains pays, seuls ceux qui peuvent payer et se payer une assurance privée ; que pour l'instant tout au moins et heureusement, au-delà des difficultés que nous avons eues les dix dernières années, et c'est bien pour cela que nous changeons *volens nolens* - c'est contre la volonté de beaucoup de pratiquants - un ensemble de règles qui tiennent à la protection du joueur puisque nous espérons, et nous souhaitons que nous puissions rendre aux parents ou aux femmes, l'enfant tel que nous l'avons reçu. Alors, c'est ce coût qui est de plus en plus important.

Quant aux remboursements, ils ont toujours été maintenus. Nous souhaitons, si nous avons plus d'autonomie, les augmenter. C'est pour ça que, comme il a été indiqué, ce sont les revenus de l'équipe de France qui font la vie de la Fédération et qui nous permettent de rembourser ou d'aider davantage. Si vous avez regardé le cash-flow, tout le business plan a été monté et vérifié de façon à ce que notre revenu ne bouge pas et ne soit pas impacté par les investissements réalisés. Tout notre défi dans le financement sera de minimiser les 57 millions d'euros de frais de remboursement que nous avons impactés, et c'est tout notre

défi pour l'année qui arrive, pour le diminuer pour que le retour sur investissement soit le meilleur possible.

Vous avez dit, Monsieur, et je peux comprendre...

Jacques ARCHIMAUD : Je vous demande, Président, de ne pas rentrer dans le débat sur le modèle économique parce qu'on va y venir.

Pierre CAMOU : Je ne rentre pas sur le modèle économique, mais on me pose des questions, je veux essayer d'y répondre.

Jacques ARCHIMAUD : Il a posé une question au mauvais moment !

Pierre CAMOU : Monsieur au premier rang m'a demandé combien de fédérations étaient propriétaires : c'est 4 sur 5 autres.

Et là, vous avez fait référence à deux modèles différents : celui des clubs, que ce soit Le Mans, le stade des Alpes ou d'autres, éventuellement celui de Béziers, de la grande histoire et peut-être d'un club parisien, c'est que nous, malheureusement ou heureusement, nous sommes en rugby, et en tant que fédération, une ligue fermée. Jusqu'en 2020, je sais qui je joue en permanence. Nous sommes la seule ligue fermée. Donc, je n'ai aucun aléa sportif. Malheureusement, l'an dernier, nous avons fini le dernier du tournoi, et cette année l'Angleterre revient. C'est notre grande force et c'est ce qui fait peut-être que dans un stade que vous avez cité, on ne tient surtout pas à ce que l'on parte. Je laisse le reste des commentaires à vous-mêmes, et je laisse le reste des débats aux gens plus impliqués que moi dans ce débat.

Jacques ARCHIMAUD : Il y a quand même une question que je tire de la question qui était posée, je ne sais pas si vous pouvez y répondre, d'ailleurs, en tout cas, manifestement les internautes la posent et elle est posée.

Monsieur Camille Jacques de Marseille nous dit :

« Pourquoi l'État ne dit rien ? En tout cas, je n'ai pas perçu la position de l'État, est-il pour ou contre ? »

C'est d'une certaine façon la question que vous avez posée : quand va-t-il prendre position ? Peut-être Monsieur Raffalli pouvez-vous nous donner des informations sur ce sujet ? La question est posée.

Stéphane RAFFALLI : On a fortement insisté sur ce sujet-là tout à l'heure en introduction, peut-être les choses n'ont pas été comprises.

Le processus d'élaboration de ce dossier n'a rien à voir avec ce qui s'est fait jusqu'à présent. C'est-à-dire que l'État n'est pas à l'initiative de ce projet, l'initiative, c'est une fédération sportive qui a le projet de développer son sport et il y a des marges de progression pour le rugby français et le rugby international considérables qui ne sont pas exploitées aujourd'hui, et cette grande fédération qui a une responsabilité à l'échelle internationale et à l'échelle nationale pour développer son sport, décide en son sein, en responsabilité, de se doter de

son propre outil, comme un maçon choisirait la meilleure des truelles, pour développer son sport, développer sa mission de service public. C'est ça qui fonde la décision.

Ensuite, temporellement, elle cherche à trouver un territoire d'implantation ; et quand elle a trouvé son territoire d'implantation, naît alors un accord entre des collectivités locales et une fédération sportive. Et l'État, pour l'instant, n'est pas sollicité. Il n'est pas sollicité. C'est le croisement de cette double ambition locale qui fonde ce projet.

Jacques ARCHIMBAUD : Quand le sera-t-il ? Quel est le calendrier de ce point de vue ?

Stéphane RAFFALLI : Donc, pour la construction du stade, vous voyez bien qu'il y a un modèle économique proposé à un réseau de financement, qui n'est pas un réseau public de financement, c'est pour ça que l'analogie avec les équipements qui ont été cités tout à l'heure, les grands équipements essonniers, la piscine de Mennecey ou le stade Bobin, n'est pas admissible puisque ce sont des financements publics, locaux, d'ailleurs, de collectivités publiques locales qui ont financé ces équipements. Là, la fédération doit constituer des fonds propres, trouver un accord avec un banquier ou des banquiers, un pool bancaire, pour financer son opération, mais à aucun moment l'argent public n'est sollicité. L'argent public est sollicité sur deux sujets, c'est la question de Monsieur Picard : la question des infrastructures secondaires, j'ai annoncé le chiffre tout à l'heure d'une centaine de millions d'euros, qui seront financés de manière très classique dans un projet comme celui-ci, dans le cadre d'un contrat que tous les élus et beaucoup de citoyens connaissent, qu'est le contrat État/Région, sur une période de cinq à six ans, donc c'est 10 millions par an, ce qui ne paraît pas totalement démesuré. Reste le financement qu'il faudra consolider à terme sur les investissements que nous attendons sur le RER D et sur le C, mais qui ne servent pas d'abord à irriguer le stade, qui servent d'abord à irriguer un territoire qui en a grandement besoin et qui l'attend depuis déjà trop longtemps. Ce stade est l'effet levier nous permettant d'obtenir ces financements, sur lesquels on est en train de débattre depuis une dizaine d'années au moins. Tout le monde a manifesté, pétitionné pour obtenir des investissements qui ne viennent pas, parce qu'on a préféré au sein des autorités de transport d'autres financements qui pouvaient avoir leur légitimité, je pense notamment aux TGV, mais il est temps maintenant que la banlieue parisienne soit irriguée correctement avec des infrastructures d'ailleurs qui existent. Il suffit de rénover nos lignes. Et donc, sur les chiffres annoncés tout à l'heure, qui sont un peu péremptaires...

Jacques ARCHIMBAUD : On va y venir. On va y venir dans la deuxième partie.

Stéphane RAFFALLI : Oui, mais il y a quand même des choses qui sont presque assommantes. Les montants d'investissement sur le RER aujourd'hui ne sont pas connus pour des raisons extrêmement simples, c'est que les autorités de transport compétentes ne se sont pas encore saisies du dossier sur un modèle de report modal qui est forcément singulier, lié à la géographie du territoire et des lignes préexistantes. Donc, nous verrons bien quand le Syndicat des transports d'Ile de France, principal acteur de ce dossier, aura fait les études combien il faudra en plus du plan de mobilisation, qui est d'ores et déjà acquis à la Région et au niveau de l'État, pour les RER. Je rappelle simplement que 6 à 7 milliards ont été décidés par le gouvernement pour des investissements sur le RER, ce qui n'existait pas dans la première version du Grand Paris. Donc, c'est cet argent-là qui est d'ores et déjà

fléché, que nous voulons prioriser sur nos lignes, parce que nous estimons que notre territoire en a besoin, servira en plus à irriguer le stade.

Jacques ARCHIMBAUD : Là, on rentre dans le concret. Là, on entre dans le concret, évidemment. Deuxième séquence : qui paie quoi ? Qui finance quoi ? Vous avez amorcé et notre interlocuteur également la discussion sur le sujet. On peut regarder le petit film consacré à ce sujet, si c'est possible ? Oui ?

Intervention hors micro.

Jacques ARCHIMBAUD : Attendez, Monsieur, s'il vous plait...

(Projection d'un petit film.)

Jacques ARCHIMBAUD : Bien, la parole est à vous. Questions sur « qui paie quoi ? », la partie d'investissements privés, la partie accompagnement. Je crois que Monsieur le Maire a commencé à donner quelques éléments d'informations. Vos remarques, vos interrogations, vos questions ? Je vous en prie, Monsieur, vous êtes au milieu de la salle, en zone 3, légèrement plus haut.

Yves de COLONGES, Ris-Orangis : Merci. Pour essayer d'être plus positif par rapport au financement...

Jacques ARCHIMBAUD : Vous ne vous êtes pas présenté, Monsieur. Vous êtes ?

Yves de COLONGES : Pardon, je suis Yves de Colonges, j'habite Ris-Orangis et j'ai joué longtemps au rugby.

Par rapport à ça, Président, et question gros sous, moi, je souhaite dans une ville comme Ris-Orangis, bien que j'aie entendu beaucoup de choses jusque-là, je suis sûr qu'un stade comme ça amènerait beaucoup et en plus, en tant que supporter de l'équipe de France, ce serait formidable.

Mais, d'une part, d'accord, il y a votre privatisation ; vous allez investir 600 millions, mais en revanche, et monsieur le maire y a un peu répondu tout à l'heure, c'est qu'il va bien falloir créer autour de ça toute une structure qui va obligatoirement coûter à l'État. Vous faites là une structure mixte. Or, je me pose deux questions. Monsieur Camou, vous n'en avez pas parlé, mais le Stade de France, vous versez de l'argent, vous lui créez une concurrence. Qu'est-ce que ça va devenir ?

Et dans un deuxième temps, quand l'État va être mêlé – j'écoutais tout à l'heure, je crois, le Conseiller régional écologiste, sa question ne m'a pas étonnée. Vous avez vu ce qu'il a dit sur l'investissement. Par rapport à tout cela, vous, président Camou, aujourd'hui, soyons positifs, si vous avez autant de gens, autant de monde, bravo, vous avez bien réussi, mais vous donnez combien de chance pour que ce stade sorte de terre, et que le pouvoir et l'État vous donnent raison ? Et je pense que ça ne va pas être facile.

Merci.

Jacques ARCHIMBAUD : On note ces questions-là, on va y répondre évidemment. D'autres interpellations dans la salle ? Je vous en prie, Madame. Zone 2.

Agnès POPELIN, France nature environnement : Bonsoir, Agnès Popelin, France nature environnement. Le thème deux est très intéressant, puisqu'il y a plusieurs zones de coûts. Vous avez présenté les coûts à 600 millions de construction du stade et des coûts avoisinants les 150 millions pour les infrastructures proches du stade, de transport, de parkings, etc. Le seul souci qui pose interrogation pour France nature environnement, c'est que pour acheminer 82 000 personnes lors d'un match ou lors d'un concert – ce n'est pas forcément le même public, d'ailleurs – il faudra les acheminer, soit en voiture, soit en train... soit par rail, soit par l'avion, soit par le RER. Comment allez-vous financer ces aménagements, cette desserte qui permettra de remplir votre jauge ? Pour l'instant, nous pensons que les infrastructures qui sont existantes sont totalement insuffisantes, Monsieur Picard l'a relevé, d'ailleurs. Et quels seront ces coûts, puisque là il y a des coûts qui sont plus qu'induits, il y a des coûts qui sont obligatoires et nous n'avons aucun éclaircissement là-dessus ? Donc, FNE posera une question par écrit, très rapidement, pour avoir une évaluation précise de ces accès, de cette question de desserte, de mobilité, de gestion des flux, les parkings, enfin tout ce qui est rail, air et route.

Là, je crois qu'il y a vraiment un gros souci et je rappellerai juste que le Stade de France était prévu en 1998 avec un accès principal par le RER. Et là, apparemment, le RER fait cruellement défaut.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien. C'est une question qui revient beaucoup par les internautes. Je ne citerai pas toutes les personnes qui ont eu la gentillesse ou l'amabilité ou l'opportunité de la poser, mais évidemment, la question des coûts qui permettent d'accéder à ce stade et d'ailleurs les conditions peut-être par extension par lesquelles on vient dans ce futur stade, question induite, sont des questions qui reviennent assez fréquemment. Mais avant qu'on y réponde de façon très systématique, j'ai aussi une autre question, par exemple, Monsieur Berrebi de Ris-Orangis ou de Madame Perrier d'Ivry qui disent, qui posent un peu la même question – peut-être ça va vous laisser perplexe, mais c'est des questions qui sont posées :

Quelles sont à court et moyen termes les implications économiques pour le contribuable en termes d'impôts locaux ?

Une question qui est posée : qu'est-ce que ça coûte ?

(Applaudissements.)

Je vous prie de ne pas...

Intervention hors micro.

S'il vous plaît, n'applaudissez pas de façon à ce que la sérénité reste. Cela dit, ce n'est pas...

Il y a également... j'ai une autre question sur l'inverse, d'ailleurs :

Est-ce qu'il n'y a pas une baisse des impôts du coup ?

Est-ce que l'on peut avoir quand même d'autres questions ? Oui, je vous en prie. Je vois monsieur, d'accord. Madame.

Catherine BOYER, Ris-Orangis : Bonjour. Catherine Boyer, Ris-Orangis.

À la question qui paie quoi, j'aurais une autre question : qui gagne quoi ? Notamment en termes de développement économique et notamment en termes d'emploi ?

Jacques ARCHIMAUD : Bien, alors, troisième partie, mais évidemment ça équilibre un petit peu le dispositif d'interrogation. Monsieur.

Un intervenant : Bonsoir. Je suis de Bondoufle et je ne fais pas de rugby, mais je vais sûrement m'y mettre.

Jacques ARCHIMBAUD : Quel est votre nom, Monsieur ? C'est important pour le...

Jean-Claude DOUILLARD : Oui, je l'ai noté sur la feuille. Jean-Claude.

Jacques ARCHIMBAUD : D'accord, très bien.

Jean-Claude DOUILLARD : Je vais continuer sur la partie transport puisque c'est une question qui m'intéresse particulièrement. Effectivement, on peut noter des différences sensibles avec le stade qui est au nord puisque là, on a notamment à Ris-Orangis – je parle RER, pour l'instant – une voie et un quai de RER alors que là-bas, on a une station de métro, deux gares, et deux voies sur chaque gare, ce qui fait une différence, même si je note bien que les flux du RER sont notoirement moindres qu'au nord de Paris.

J'ai regardé votre page « flux de transport », j'ai noté aussi les bus, puisqu'il faut parler plutôt de la fin de matchs ou d'évènements puisqu'il y a d'autres évènements, qui sont sensiblement plus difficiles que l'accès : l'accès, on a du temps pour arriver, et pour boire un coup, éventuellement, alors que le coup de sifflet final donné, tout le monde souhaite rentrer à la maison. Donc, les experts ont calculé un départ sur une heure. Je pense qu'il faut notoirement augmenter ce temps puisque l'on peut se rendre compte qu'il faudra au moins 15 RER, sur une voie ça me paraît difficile, mais c'est possible, il faut rester optimiste et je le suis ; les bus, il faut compter 200 bus, donc il faudra un certain temps pour sortir du parking ; le tramway, les chiffres sont sans doute calculés, je fais confiance aux experts, il faut une quinzaine de tramways. Il faut rappeler quand même que le tramway Évry-Massy aura deux sections à voie unique ; or il faut laisser les tramways de sens inverse circuler. Donc, moi, je serais preneur, si vous voulez, d'un atelier transport où les spécialistes nous expliqueraient bien et éventuellement ceux qui s'y intéressent, pour apporter leur contribution.

Je demanderais aussi, si vous voulez, puisque les infrastructures existent, même si les flux de trafic en provenance des aéroports, je pense à Roissy, pourquoi ne pas faire des trains directs ? Parce que je dis bien, les infrastructures existent, on est à la Gare du Nord et sur Châtelet sur les mêmes quais, il y a toujours un aiguillage qui est là, et ça peut être intéressant de rendre des trains directs, notamment les jours d'évènements. Mais pourquoi pas, après tout, Évry mériterait bien aussi d'aller en train direct à Roissy. Donc, il faudra y penser. Les évènements, je pense qu'ils sont programmés le week-end, le vendredi soir, samedi soir, et dimanche, là où les flux de trafic sur les autoroutes et les Franciliennes et

dans les transports, on a moins de passagers, donc à prévoir le week-end, mais je pense que ce sera fait.

Que dire encore ? Aussi, il faudra penser aussi aux riverains de Ris-Orangis, de Bondoufle, et de Lisses-Courcouronnes qui les jours de match seront quand même sensiblement impactés par les flux de trafics.

Donc, tout ça, à préciser soit maintenant, soit dans des réunions spécifiques.

Merci.

Jacques ARCHIMBAUD : Parfait. Une autre question et ensuite on va, parce qu'il y a un paquet très cohérent de questions, essayer d'apporter les réponses que vous attendez. Qui d'autre ? Je vous en prie, Monsieur, milieu du troisième rang ? Ici, en bas. Je vous en prie.

Pierre NÈGRE, Ris-Orangis : Bonsoir. Je m'adresse en priorité à monsieur...

Jacques ARCHIMBAUD : Vous êtes monsieur ?

Pierre NÈGRE, Ris-Orangis : Monsieur Pierre Nègre de Ris-Orangis. Donc, je m'adresse en priorité au Président, Monsieur Pierre Camou, et je tiens à saluer à travers les propos qu'il a tenus tout à l'heure des vrais propos de chef d'entreprise, qui est à peu près certain de sa démarche de Président de Fédération de rugby et je dirais même à la limite, de président d'entrepreneurs, une démarche entrepreneuriale dans le sens où il est à peu près sûr de sa démarche du point de vue de la rentabilité de sa démarche, la rentabilité sportive, économique et financière. Je vous ai bien entendu, Monsieur le Président. Pour ceux qui savent entendre, je vous dirai sur ce point que nous vous avons compris.

Monsieur le président, je m'adresse encore à vous pour vous dire que vous arrivez sur un territoire qui a deux caractéristiques. Premièrement, c'est un territoire qui n'a pas une tradition de rugby : nous ne sommes pas à Pau, nous ne sommes pas à Béziers, nous ne sommes pas à Toulouse ; il n'y a pas une grande tradition rugbystique. Vous faites le pari que vous serez en capacité de vous implanter sur une région capitale : aucun problème.

Autre élément, Monsieur le Président : vous arrivez sur un territoire qui est dévasté – je dis bien un territoire, pas une région, un territoire – qui est dévasté économiquement en termes de perte d'entreprises et en termes de perte d'emplois. C'est-à-dire que beaucoup de gens comptent sur vous dans une optique de redynamisation d'un territoire, mais nous sommes néanmoins dans une activité de sport et de services, nous ne sommes pas dans une optique de réindustrialisation d'un territoire. C'est-à-dire qu'il ne vous appartient pas forcément non plus de porter sur vos épaules une défaillance des politiques.

La dernière remarque, Monsieur le Président : si nous travaillons en termes de consolidation, et là, je parle en termes au niveau de l'État, effectivement, c'est un double pari à la fois pour vous et en ce qui concerne l'État : en termes de consolidation, au niveau de l'État, donc le plus agrégé, vous déshabillez le Stade de France de football et à ce moment-là, la contrepartie se fera tant bien que mal, ou bien, véritablement, vous réussissez à proposer une offre qui créera finalement sa propre demande par le haut, et à ce moment-là, à la fois,

vous, en tant que Fédération, à la fois notre territoire localisé et à la fois les services de l'État seront gagnants. Là, c'est un énorme pari et j'en aurai fini là.

Jacques ARCHIMBAUD : Je vous en prie. Bien, alors là, on a un paquet de questions auxquelles s'en rajoute une qu'on ne peut pas ne pas poser de façon à ce que le tour soit complet, c'est la question de la dérive des coûts. Un internaute nous dit :

Vous nous dites 600 millions, vous avez dit que vous prendrez des dispositions pour que ce soit plutôt moins. Comment vous allez faire pour empêcher que ça dérive ?

Première question, puisque l'on voit que cela dérive partout et pas seulement sur les stades sur les stades, d'ailleurs.

Deuxième question :

Comment, puisque l'on est en difficulté pour le faire, va être calculé le montant des investissements publics ? Par quelle démarche on va y parvenir, on n'a pas forcément en effet, c'est ce qu'a dit le maire de Ris, l'ensemble des éléments à ce stade.

Troisième question :

Impact pour les contribuables, en plus et en moins.

Quatrième question :

On fera en effet singulièrement une discussion sur les transports. On verra comment on travaille sur ce sujet à Brétigny. Mais quand même, évidemment, comment se pose la question des transports ?

Donc, dérive des coûts, calcul des investissements publics et modalités de calculs, impacts positifs ou négatifs pour les contribuables, ateliers de transports et évidemment des remarques plus générales que vous avez à faire à partir des incitations à l'optimisme. Et aussi, Essonne, terre de rugby, une question qui a été posée au passage, qui relevait un peu de la première vague de questions.

Qui veut répondre à ce point, sur l'impact pour les contribuables ? Je vous en prie, Pierre Camou.

Pierre CAMOU : Je ne me permettais pas... vous avez remarqué mon accent, je ne vote pas ici et je ne suis candidat à rien ici. Donc, je ne me permettrai pas de parler au nom de l'éventuel contribuable.

Jacques ARCHIMBAUD : Monsieur le Maire, je vous en prie.

Stéphane RAFFALLI : On peut reprendre de manière très simple la colonne dépenses, 600 millions le stade avec son propre modèle économique qui ne nécessite pas d'argent public, sauf une caution du Conseil général, mais qui n'est pas une avance d'argent, qui est simplement un cautionnement. Ce n'est pas un débours d'argent par la collectivité publique. 600 millions.

Jacques ARCHIMBAUD : Excusez-moi, Monsieur le Maire, il est logique que la question soit posée, si vous êtes amené à combler le passif, comment ça se passe pour le contribuable ? C'est ça la question, en gros, c'est toujours la même question, optimisme-pessimisme si l'on ne calcule que les risques. C'est toujours la même discussion. Je vous prie.

Stéphane RAFFALLI : La deuxième dépense qui nécessite un investissement public : les infrastructures secondaires. On a les grands tuyaux : on a les autoroutes, les principales routes et il nous faut cheminer vers le site des 130 ha. Pour ça, il y a besoin de ronds-points, de routes secondaires, etc. On a chiffré cela dans la phase de compétition territoriale au moment où il a fallu qu'on arrive à convaincre la Fédération que l'on était en capacité de faire. On s'est entouré des meilleurs experts, et notamment du cabinet Egis, de la Caisse des Dépôts et consignations, pour chiffrer très précisément les dépenses en infrastructures secondaires : 118 millions d'euros financés dans le cadre d'un contrat de plan État/Région dans un système que tous les élus utilisent jusqu'à présent pour des sujets de cette nature et qui seront étalés. Ce seront des investissements qui seront étalés sur plusieurs années, de cinq à dix ans.

Deuxième dépense, mais qui n'en est pas une : l'ensemble des aménagements alentours. Je sentais tout à l'heure qu'il y avait cet *a priori*. La zone des 130 ha génèrera des recettes et des dépenses. Et l'objectif sur ces 130 ha, c'est de compenser, comme on le fait sur d'autres projets urbains d'envergure, les dépenses et les recettes. Donc, il y aura un coût nul pour la collectivité, au regard des développements que nous aurons réussi à faire autour du stade. Reste la question des transports publics. Là, il faudra de l'argent, et beaucoup d'argent, mais de l'argent que l'on réclamait déjà avant même que l'on sache que l'on allait pouvoir un jour avoir un stade qui aura un effet accélérateur sur ces investissements. La question c'est : combien d'argent ?

Il y a peut-être intérêt à rappeler la méthode et le processus d'élaboration de ce projet. Ce n'est pas un projet bouclé où l'on a les réponses à toutes les questions. On vient de commencer. L'accord entre la fédération et le territoire est un accord très récent, il nous faut encore beaucoup travailler, et c'est la raison pour laquelle on a sollicité l'administration la plus compétente sur le sujet, qu'est le Syndicat des transports d'Île de France, pour nous aider à chiffrer les investissements qu'il nous faudra faire sur le RER D et sur le C, qui sont les principaux transports nécessaires au cheminement vers notre territoire, et donc vers le stade.

Pour l'instant, les modèles de reports modaux qui existent sont ceux du stade de France. Or, il est tout à fait, je dirais, trompeur pour justement définir précisément les investissements attendus sur les RER, de reporter mécaniquement le report modal du Stade de France vers notre site. Pourquoi ? Parce qu'on voit bien que la géographie à la fois des réseaux eux-mêmes et aussi son positionnement au sud de l'Île-de-France va fabriquer un modèle singulier propre à notre territoire. C'est à ce moment-là, une fois que l'administration aura fait ce travail, que nous pourrions dire précisément de combien d'argent nous avons besoin sur nos RER. Je le dis et je le répète, le gouvernement, et donc là, l'État a pris des décisions qui intéressent directement notre sujet, même si ce n'est pas sur le stade lui-même, mais sur les transports, il a débloqué en plus de l'argent nécessaire à la création des lignes nouvelles en première couronne d'Île-de-France, il a débloqué 6 à 7 milliards qu'il nous faut, nous, maintenant prioriser vers le RER C et vers le RER D. C'est ça l'enjeu du débat et donc c'est ça

la dépense publique ; mais cette dépense publique, elle a une utilité sociale évidente, il suffit de prendre le RER chaque jour dans les gares de notre territoire pour voir que les usagers n'en peuvent plus. Et donc, c'est ça, l'utilité sociale principale – c'était une question posée tout à l'heure – en plus de l'emploi, c'est l'amélioration de nos transports publics.

Jacques ARCHIMBAUD : Sur la dérive des coûts, Monsieur le Président ?

Pierre CAMOU : Sur la dérive des coûts, je croyais que l'on avait compris que nous étions du privé. Je ne suis pas la puissance publique. C'est une chose et un prix, point. C'est un contrat signé, à moins que dans le débat public il y ait des obligations de notre DMO à changer le modèle d'origine. C'est la chose et son prix. Point. C'est un contrat privé et je n'ai pas à faire plaisir à qui que ce soit, je n'ai pas d'actionnaires non plus à qui je dois rendre de l'argent. J'ai juste des licenciés que je dois aider.

Si je peux une petite précision sur les transports vers le Stade de France, je crois, tout au moins de toutes les études que nous avons faites depuis quatre ans, c'est 50 % par le RER et 50 % en transports individuels. Il faut sortir aussi de croire que. Ce sont les chiffres que nous avons dans nos matchs, à nous. Dans nos matchs à nous, je suis désolé, fait par HEC, si HEC n'est pas bon, peut-être, mais ce sont les chiffres que nous avons, fait par nos équipes depuis trois ans, et je peux les donner, rencontre par rencontre. Nous regarderons et je peux vous les donner quand vous voulez, rencontre par rencontre. A moins que HEC n'est plus ce que c'était !

Jacques ARCHIMBAUD : Un mot et ensuite au Conseil général pour dire quelque chose. Je vous en prie.

Stéphane RAFFALLI : Oui, juste pour compléter la réponse et pour savoir quelle équation il faut résoudre pour définir le coût en argent sur les RER. Je pense que l'idée qu'il faudra être très bon l'heure avant le match ou deux avant le match ou une heure après le match ou deux heures après le match, ces fameuses quatre heures qui sont les plus critiques en termes de report modal, je pense que ça, c'est l'idée que l'on s'est forgée en regardant fonctionner le Stade de France. L'objectif que nous nous fixons, c'est de permettre grâce aux développements autour du stade, qui auront leur propre attractivité, de faire que les gens qui viendront au stade resteront chez nous, peut-être une, deux ou trois journées, ce qui permettra en fait d'avoir un report modal qui n'a rien à voir avec le Stade de France. Quand vous sortez du Stade de France...

Jacques ARCHIMBAUD : Report modal, c'est la façon dont les gens viennent, repartent...

Stéphane RAFFALLI : ... vous n'avez qu'une envie, c'est de repartir chez vous, de prendre le RER ou le métro, pour rentrer chez vous parce qu'il n'y a rien à faire autour. Là, les développements alentour permettront de fixer les spectateurs et donc de renvoyer à une autre heure, et donc de lisser l'ensemble des arrivées et des départs parce que le projet urbain que nous aurons développé à cet endroit aura sa propre séduction, sa propre attractivité.

De plus, on raisonne à cinq, dix ans aujourd'hui. Les reports modaux n'auront rien à voir, les habitudes de mobilité des usagers des transports publics n'auront rien à voir avec ce que l'on imagine aujourd'hui. Rien à voir. Donc, il faut se positionner avec par exemple, la possibilité

pour chacun d'acheter en plus de son billet toute une stratégie pour arriver au stade, parce que dans le billet pour le rugby, un itinéraire très précis vous permettra de gagner du temps et d'utiliser le meilleur parcours en fonction de l'endroit où vous arrivez. Tout ça, c'est des choses que les spectateurs du Stade de France n'utilisent pas ; or, les spectateurs du stade, ici, en Essonne pourront l'utiliser.

Jacques ARCHIMBAUD : Très bien. Monsieur le Président, un complément de réponse ?

Jérôme GUEDJ, Président du Conseil général : Oui. Jérôme Guedj, je suis président du Conseil général. Il s'avère que plusieurs interrogations ont porté sur l'intervention du Conseil général dans le montage financier et sur la garantie d'emprunt. Je vais d'abord très simplement dire et confirmer que nous avons affiché notre disponibilité dans l'accord-cadre qui a été mentionné pour pouvoir garantir une partie de l'emprunt, tout ou partie de l'emprunt, mais pour l'instant, nous ne connaissons pas la nature de l'emprunt, cela dépendra des discussions que la FFR va avoir, puisque c'est elle qui emprunte auprès des partenaires bancaires.

Un Conseil général est une collectivité qui peut garantir des emprunts d'opérateurs privés, nous le faisons régulièrement : des bailleurs, des établissements, des associations qui gèrent des structures dans le champ des personnes âgées ou dans le champ des personnes handicapées, sont garantis par le Conseil général. Pourquoi est-ce que nous le faisons ? Parce que le projet, nous considérons qu'il a un intérêt général ; je vais y revenir. Le fait qu'il y ait une garantie du Conseil général permet à l'emprunteur de pouvoir négocier plus favorablement ses conditions d'emprunt, puisqu'il y a une caution.

Nous pouvons le faire, parce que d'abord nous y sommes autorisés par les textes, au regard de la structure de la dette du Conseil général – et disons-le, de la bonne santé financière du Conseil général de l'Essonne – qui lui permet de pouvoir garantir ce type d'emprunt. Et puis nous le ferons en appréciant le risque que nous prenons. En l'occurrence, le risque, s'agissant de l'exploitation de la structure, ne nous paraît pas en l'état actuel avéré. Mais je veux tout de suite dire pourquoi le Conseil général est aux côtés de la communauté d'agglomération, aux côtés de la ville de Ris-Orangis et de Bondoufle, et avec la FFR sur ce projet. C'est parce qu'il y a cette dimension d'intérêt général, qui ne se réduit pas à l'installation d'un stade. Je vais réutiliser une formule que nous entendons : « nous allons faire bien plus qu'un stade ». Je suis président d'un département de 1,2 million d'habitants qui est en grande couronne. En ce moment, vous entendez beaucoup parler du débat sur le Grand Paris. Je le dis, il ne peut pas y avoir de Grand Paris sans grande couronne, et dans la grande couronne nous avons besoin d'avoir des lieux qui ont un rayonnement à l'échelle de l'Île-de-France, à l'échelle de la France, à l'échelle de l'Europe et à l'échelle du monde. Le fait d'avoir cet emblème que va constituer le stade de la FFR, c'est un levier déterminant pour développer le territoire. Ces 133 ha sont une pépite en Île-de-France qui va permettre de faire de l'activité économique, de l'emploi ; qui va permettre de conforter l'attractivité du territoire.

Pour ceux qui se rappellent, et je vais terminer par-là, ce qui a permis l'installation du stade de France à Saint-Denis, c'était une bonne décision à l'époque. Ça a permis de couvrir l'autoroute, ça a permis de développer des friches industrielles dans un département qui était sinistré. L'Essonne aujourd'hui est un département qui n'est pas sinistré, c'est un

département qui est en dynamique, simplement, l'enjeu est de savoir, est-ce que l'on est capable à 25 km de Paris d'avoir des pôles de développement qui ont leur importance et qui ont leur rayonnement ? C'est pour ça que ce que nous faisons en garantissant l'emprunt, ce que nous allons faire en finançant des infrastructures de desserte de proximité, Stéphane vous les a rappelés, les 118 millions d'euros ce n'est pas pour desservir exclusivement le stade de la FFR, mais c'est pour desservir le projet d'aménagement qui va être construit à cet endroit-là, qui va permettre – parce que beaucoup s'en préoccupent – de faire en sorte que l'on tourne le dos à la malédiction de la grande couronne, ce qui fait qu'en moyenne, les Essonnais passent deux heures et demie par jour dans les transports. Pourquoi ? Parce que les habitations et les logements ces 20 dernières années on les a construits dans la grande couronne, parce que le foncier était moins cher, mais les emplois ont continué à se faire dans l'Ouest parisien, etc., et c'est la raison pour laquelle les Essonnais, les habitants de Ris et d'Évry centre Essonne galèrent dans les transports. L'intérêt général, c'est d'avoir un projet de territoire, c'est d'avoir une capacité à créer de l'activité ici au plus proche, et accessoirement – ça a été dit – d'avoir un argument supplémentaire pour accélérer le plan de modernisation des transports, pour accélérer ce qui a déjà été décidé, ça a été rappelé, mais l'on sait, et c'est ma conviction que dans le système français, si l'on a cette échéance, si on a cette perspective d'avoir ce grand stade, alors, on va accélérer les choses. Pierre Camou ne l'a pas dit, mais il y a un horizon qui se profile, c'est la candidature de la fédération française de rugby pour accueillir la coupe du monde de rugby en 2023. Ce n'est pas un scoop, Monsieur le Président, vous l'avez annoncé ! Ce n'est pas scoop, Monsieur le Président, vous l'avez annoncé !

Ce n'est pas du tout un scoop, je souhaite que la France puisse accueillir après le Japon, en 2023 la coupe du monde de rugby, et je vais même vous dire, je souhaite que le match d'ouverture ait lieu dans le grand stade à Ris-Orangis. Parce que c'est la certitude qu'à ce moment-là nous aurons accéléré la modernisation du RER D, nous aurons les infrastructures qui auront été consolidées. L'installation du stade, c'est un levier gigantesque. De la même manière que...

Jacques ARCHIMBAUD : Il vous faut conclure, Monsieur le Président.

Jérôme GUEDJ : Je termine. ... que sur le plateau de Saclay, on fait des choses où le levier c'est l'enseignement supérieur et la recherche, ou l'État, là, investit des centaines de millions d'euros, dans les universités, et autour des projets économiques vont se développer, de la même manière qu'il y a quelques années avec Thierry Mandon et Michel Berson, quand une association privée, l'AFM a décidé d'installer le Genopole à Évry, c'était une initiative privée portée par une association qui est nourrie par la générosité publique. Le résultat, c'est qu'il y a eu un partenariat entre l'AFM, structure privée, et les collectivités locales et que dix ans après, le pari est réussi parce qu'il y a cent entreprises qui se sont installées et 2 500 emplois qui se sont installés autour de cette initiative et de projet privé de centre de recherche du Genopole.

Moi, c'est la même chose, je veux un département équilibré, et on a besoin de cette structure, c'est pour ça qu'on s'est rencontré avec la FFR sur ce projet d'aménagement. Et j'en profite quand même pour dire que l'Essonne, c'est aussi une terre rugbystique, il y a plus de 5 200 licenciés dans ce département et le supporter du Rugby club de Massy Essonne que

Je suis vous dira que c'est vraiment une vraie terre de rugby, pas uniquement parce qu'on a la FFR et le CNR.

Jacques ARCHIMBAUD : Parfait. Merci Monsieur le Président. Transition toute trouvée avec les impacts – merci d'ailleurs d'avoir favorisé cette transition –, troisième et dernière partie, merci de votre patience à toutes et à tous, sur les impacts pour le territoire, la population, d'ailleurs, des questions ont déjà été posées dans ce sens. Est-ce qu'on peut entendre le petit film et les interrogations qui portent sur l'économie, l'emploi, les questions de transports, d'environnement, etc.

(Projection d'un petit film.)

Jacques ARCHIMBAUD : La parole est à la salle, vos questions, vos observations, vos remarques portant sur, vous avez bien compris, les impacts pour le territoire : impacts économiques, impacts sociaux, impacts environnementaux, impacts urbains, les apports en notoriété, enfin, les questions qui ont été également introduites par le président à l'instant.

Je vous en prie, Monsieur, sur la partie 1, en bas, sur ma gauche et sur la droite, la personne qui porte le micro. La personne est là. On commence par le monsieur, s'il vous plait, qui est ici. Et ensuite, à vous, Madame, pas de problème, on va essayer d'alterner. Il n'y a pas beaucoup de femmes qui prennent la parole. Je vous en prie, Monsieur.

Jean-Louis BOILARD, Évry : Bonjour. Jean-Louis Boilard, Evry. En fait, j'interviens pour faire une comparaison avec ma ville d'origine qui est Le Mans, on a en parlé tout à l'heure avec le stade du Mans, mais moi, ce n'est pas pour faire cette comparaison, c'est pour faire la comparaison entre votre projet et celui, enfin, ce n'est plus un projet maintenant, c'est quelque chose qui existe depuis longtemps, c'est l'Automobile club de l'Ouest qui gère le circuit des 24 heures du Mans. Il y a un point commun avec votre projet, vous l'avez dit tout à l'heure, Monsieur le Président, c'est que les matchs de rugby, il n'y en aura pas des tonnes par an, mais par contre vous êtes certain de les avoir. Tous les ans, vous êtes certain de les avoir, donc tous les ans vous êtes certain d'avoir ces rentrées d'argent. Au Mans, c'est la même chose, tous les ans, il y a « les 24 heures du Mans », c'est connu mondialement et il y a une foule qui vient à ces « 24 heures du Mans » et qui génère une activité énorme sur le site ; non seulement sur le site, mais sur toute la région. Sur Le Mans, par exemple, c'est la fête, ça dure trois, quatre jours, et je crois que ce que Stéphane Raffalli a dit tout à l'heure, ça se vérifiera. On n'est pas dans le même schéma que le stade de France, je pense que les problèmes de modalités seront différents dans le sens où les gens viendront en avance pour faire la fête. Et peut-être pas obligatoirement la fête sur Paris parce que l'on est ici à Ris-Orangis, on est à Évry, et on a une grande surface sur laquelle on va avoir des tas d'équipements et des tas d'investisseurs qui font faire aussi d'autres choses, et donc, je pense vraiment qu'on va avoir quelque chose de très festif annuellement, à l'image de ce que je connais très bien sur Le Mans.

J'ai une question sur les bénéfices indirects, parce qu'on a parlé des bénéfices emplois qui sont un pari, et je crois très certainement qu'on les obtiendra, mais il y a aussi des bénéfices indirects, je parlais de l'aspect festif, vous avez parlé tout à l'heure du fait qu'il y aurait l'économie locale qui serait boostée à ces moments-là. On peut imaginer les hôtels, on peut imaginer les restaurants, mais les bénéfices indirects, c'est aussi pour les habitants. Sur la

région du Mans, et à 10 ou 20 km à la ronde, il n'y a plus une chambre à louer. Tout le monde se met à louer une chambre. C'est-à-dire que les particuliers peuvent aussi avoir un bénéfice en louant des chambres aux amateurs de circuit des 24 h, de la même manière, j'imagine que l'on pourra avoir des bénéfices pour les habitants à accueillir ces sportifs ou ces supporters.

Ma question est : est-ce que sur cet aspect-là, vous avez fait un retour d'expérience sur les autres grandes villes de rugby ? Est-ce qu'il y a des bénéfices indirects locaux ?

Merci.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci pour cette question sur les impacts divers et variés. Madame, cette fois-ci, excusez-moi de vous avoir fait attendre. Je vous en prie, Madame.

Sabine NAGEL, Conseillère municipale de Bondoufle : Bonjour, Sabine Nagel, Conseillère municipale de Bondoufle. Au nom du groupe des élus de l'opposition, je souhaitais intervenir, d'abord pour rappeler que les élus y compris de l'opposition ont envie de contribuer à ce débat et au projet lui-même.

Jacques ARCHIMBAUD : C'est un message personnel.

Sabine NAGEL : Ce n'est pas un message personnel, c'est un message qui doit pouvoir concerner toutes les communes. Les élus qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, sont aussi des représentants de l'ensemble de la population. À ce titre, d'ailleurs, pas de difficulté puisque, nous, les élus de l'opposition, sommes exactement dans le même état d'esprit que notre maire, c'est-à-dire que nous soutenons totalement ce projet. Notre première idée, d'ailleurs, c'est plutôt de tenir à remercier la Fédération française de rugby et Pierre Camou en particulier, pour oser ce projet sur notre territoire. C'est plutôt cet état d'esprit qui nous anime.

Dans la réalisation du projet, effectivement, sur ce thème, sur l'impact sur le territoire, puisqu'on est l'une des communes directement impactées, bien sûr, on peut témoigner que les habitants se posent des questions, et c'est normal. Nous avons l'impression que pour que le bilan soit globalement positif, il faut que ce genre de projet tire l'ensemble de notre territoire vers le haut, qu'il y ait une ambition de qualité. Je pense qu'elle est apparue déjà dans les premières présentations qui ont été faites des différents membres de la table, mais on voudrait insister sur deux points en particulier : le premier, c'est maintenir une forte ambition environnementale, en particulier parce que Bondoufle fait un apport sur cette emprise du projet global du stade et de l'ensemble autour du stade, qui est projet à l'heure actuelle, une portion de territoire à l'heure actuelle extrêmement vert. Nous avons sur la zone du projet à la fois pour partie le bois de Saint-Eutrope, qui a déjà été cité et aussi toute la prairie nommée « la garenne », celle qui longe l'aqueduc de la Vanne, etc. Il est clair pour nous que pour avoir de l'ambition sur ce projet, il ne peut pas s'agir uniquement de considérer que tous ces hectares qui sont libres aujourd'hui, qui sont vides, peuvent être construits simplement ou remplis simplement, par exemple avec ce qui vient le plus vite à l'esprit, parce qu'on est en bordure de Francilienne, ces fameux parkings. On n'est pas naïfs non plus, on sait qu'il va en falloir des parkings. Donc, il ne s'agit pas de dire que nous n'aurons aucun parking. Mais une bonne implication dans le territoire suppose quand même qu'on évite de monopoliser l'ensemble des terres disponibles uniquement pour faire de la

surface horizontale pour stationner des voitures occasionnellement. Ce serait un équilibre ne nous semblerait pas bon. Du coup, il nous semble que faire un projet qui ait un intérêt pour le territoire, c'est de réfléchir à localiser ces parkings de façon suffisamment répartie...

Jacques ARCHIMBAUD : Il faut conclure, Madame.

Sabine NAGEL : ... pour que, par exemple, effectivement, lorsqu'il y aura des activités dans la salle du plan 2, qui va être à proximité immédiate ou lorsqu'il y a des saturations à la gare RER, on puisse effectivement avoir un apport pour les habitants de notre communauté. La dernière chose, c'est que notre zone verte...

Jacques ARCHIMBAUD : Il faut vraiment conclure, Madame, je vous en prie, vous empruntez du temps aux autres personnes.

Sabine NAGEL : Je conclus. ... c'est une zone verte qui finalement peut aller du golfe de Bondoufle jusqu'au Bois de Saint-Eutrope. Et on aimerait du coup que cette zone verte soit incluse dans un projet de village de loisirs qui descende jusqu'au Golfe et remonte à Saint-Eutrope.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Madame, votre question est très importante sur les impacts environnementaux, l'artificialisation des sols, la place des parkings, la disposition globale. Je crois qu'on va prendre du temps pour répondre, merci d'avoir posé la question.

Madame, je vous en prie. Deuxième quart de la salle.

Maryvonne NOEL, Vice-présidente de l'Association Circule (Comité des usagers du RER C en Essonne), Morsang-sur-Orge : On l'a vu par plusieurs interventions, l'aspect transport est fondamental. Nous espérons vigoureusement qu'effectivement ce projet puisse être un levier pour accélérer la modernisation de nos RER. Toutefois, il faut quand même rester conscient que ce sont des lignes en exploitation, déjà en saturation et que pour effectuer le moindre chantier, ça se fait sous exploitation, que ça prend donc des années, que ce n'est pas de la mauvaise volonté, mais par exemple, rien que la rénovation du nœud de Brétigny, qui a dramatiquement marqué l'actualité au mois de juillet, il va falloir attendre 2023 pour qu'une opération qui est déjà à l'étude avancée puisse se réaliser parce que tout simplement, on ne peut pas couper notre RER pendant un an ou deux ans pour réaliser ces travaux.

Un autre point très important aussi est la pénurie de matériel roulant qui est dramatique pour tous nos RER dits traditionnels. On n'a pas de solution, on trouve vaguement une ou deux rames par-ci par-là, mais chaque fois que l'on a un matériel accidenté, ce sont des trains qui sont supprimés. Comme les événements qui sont envisagés risquent de se télescoper avec les fins d'heure de pointe en soirée, on peut quand même être inquiet s'il y a des événements en semaine.

Par contre, pour les retours et pour les week-ends, la capacité de ces deux RER, qui sont les plus chargés, puisqu'ils transportent quotidiennement dans les 500 000 usagers par jour, que ce soit le RER D ou le RER C, ce n'est pas les 40 000 divisés par deux, puisque la moitié viendront en voiture, donc, 40 000 usagers en soirée en retour ou le week-end, ça ne devrait pas être un gros problème.

Oui, on pense que c'est un vrai levier, mais on pense qu'il ne faut peut-être pas tout miser là-dessus parce que ce sont quand même des systèmes très rigides et très complexes. Il faut peut-être aussi envisager un maillage plus dense de transport de proximité. Je pense par exemple à un site propre de transport en commun, qui relierait la gare de Brétigny où l'on a une offre de transport très importante sur le RER C, y compris des TER vers la région centre qui pourraient être reliés à la gare de Corbeil, par exemple, qui est également un pôle très important du RER D, en passant par le secteur de la base aérienne de Brétigny, de l'hippodrome et de notre préfecture. Je pense que des projets présenteraient beaucoup plus de souplesse d'exploitation, parce qu'on peut y injecter des bus en quantité, occasionnellement, alors que sur du transport par rail, c'est beaucoup plus difficile d'augmenter la capacité ponctuellement.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Madame d'avoir posé la question. J'ai plusieurs mains et j'ai quelques questions. Je vous en prie monsieur, et j'ai une question également, je la pose pendant que vous vous installez.

J'ai une question de Madame Régine Rabanne de Ris-Orangis :

Quel type d'environnement prévoyez-vous pour faire rester les visiteurs sur Ris-Orangis et l'agglomération ? Vous avez indiqué que votre souhait était qu'ils restassent, qu'est-ce que vous prévoyez pour ça ?

Une autre question, qui rejoint un peu la question qui était posée :

L'A6 et la N104 sont déjà bouchées, une question de Monsieur Samuel Chaignepin par Twitter, quelle solution technique routière les jours de match ?

C'est une affirmation un peu différente de celle que l'on a entendue, mais je vous les livre telles quelles. Monsieur.

Patrick POLVERELLI, Osmoy : Bonsoir. Patrick Polverelli. Je voulais faire un petit rappel sur le Stade de France. Au niveau du développement local, le Stade de France, c'est 11 % d'emplois locaux, et le reste c'est des emplois qui ont été déplacés via le RER. Premier point.

Deuxième point, au niveau du développement local et du centre d'activité dédié aux sports, le dossier de la FFR était peu précis dans ce domaine, mais on comprend bien qu'il s'agit surtout d'activités commerciales. Je voulais rappeler que nous sommes dans la zone la plus commerciale d'Île-de-France, dans la zone la plus commerciale de l'Essonne. On peut donc se poser des questions au niveau de la concurrence qui pourrait se créer à ce niveau-là : est-ce qu'on ne déplacerait pas des emplois ? Est-ce qu'on ne tuerait pas certaines zones commerciales déjà existantes pour les déplacer sur le Grand stade ? Je veux citer la Croix Blanche, Évry 2, Villabé, Art de vivre à Corbeil-Essonnes, promenade de Brétigny, Carré Sénart, Valvert, Cœur d'Orly... et j'en passe, des zones commerciales dans le département et près d'ici, il y en a beaucoup.

On a déjà une surcapacité d'offres commerciales. En rajouter, est-ce bien raisonnable ? Ne risquons-nous pas d'aller vers des friches commerciales ? Et donc, je voulais demander : comment intégrerez-vous l'évolution des nouveaux modes de consommation et des formes de distribution ?

Enfin, je voudrais avoir une position plus précise au niveau commercial du projet, parce que le dossier, comme je vous le disais, est très, très vague. Et au niveau des flux de consommateurs, à raison d'un ou deux événements par mois seulement, je m'interroge également.

Merci.

Jacques ARCHIMBAUD : Monsieur le Président. En bas, premier rang.

Francis CHOUAT, Maire d'Évry, Président de la communauté d'agglomération : Francis Chouat, maire d'Évry, président de la communauté d'agglomération. Avec votre permission, cher Président, je voulais juste apporter une toute petite précision d'abord concernant notre collègue et ami, Stéphane Raffalli, que vous présentez à juste titre, comme Maire de Ris-Orangis. Je veux préciser que ce soir il intervient également au nom de la communauté d'agglomération, dont il est le deuxième Vice-président.

Je suis très content de ce débat ce soir, parce que quels que soient les questions ou les avis de contestation, d'inquiétude ou d'espoir, ça nous conforte, nous, dans une conviction. Nous ne parlons pas d'un projet pour seulement débattre dans le présent, mais pour construire l'avenir. Je voudrais à ce propos apporter deux courtes précisions, puisqu'il a été question beaucoup d'emplois. Rien que 11 % d'emplois en plus dans notre territoire, j'achèterai, mais je veux préciser à tout le monde que le territoire d'implantation du projet, à 10 km autour, il y a sur 26 quartiers recensés, 20 quartiers qui sont en zone urbaine sensible, c'est-à-dire en difficulté avec des taux de chômage qui dépassent 20 %. Se fixer la priorité de l'emploi, d'emplois non délocalisables, pour celles et ceux qui comme moi considèrent que ce dont nous parlons, ce n'est pas notre présent d'aujourd'hui à nous élus, ou à nous acteurs sociaux ou acteurs politiques, mais nous parlons pour les décennies à venir, pour la France de demain que nous construisons aujourd'hui. Je me permets d'ajouter que l'insertion en termes d'emploi de ce projet dans notre territoire est un facteur d'accélération sociale considérable.

Et la deuxième remarque que je veux faire, puisqu'il a été question de l'impact, je veux aussi en parler, pas seulement en termes de coûts, mais en termes de recettes. Dans le document du maître d'ouvrage, nous avons apporté des chiffrages qui devront être naturellement vérifiés. Puisque l'on parle de la crainte, que je comprends, d'une augmentation d'impôt, on peut aussi parler pour illustrer ce que disait Stéphane Raffalli des recettes. Pour la ville de Ris-Orangis comme pour la ville de Bondoufle, comme pour la communauté d'agglomération, comme pour le département et comme pour la région, l'impact entre les recettes fiscales notamment à travers de la contribution sur la valeur ajoutée, à travers les recettes foncières, à travers les taxes sur les spectacles, entre 2018 et 2027, elles sont estimées dans le document du maître d'ouvrage entre 4 millions d'euros par an pour l'ensemble de ces collectivités et 13 millions d'euros par an. Parler de l'impact en termes de fiscalité, c'est aussi travailler concrètement à l'impact en termes de recettes.

Jacques ARCHIMBAUD : Merci de cette précision. On a quand même une série de questions. Tout en haut, un peu plus haut ; je vous ai vu aussi, Monsieur, avec un pull blanc, mais d'abord, le monsieur tout en haut, si vous le voulez bien.

On commence à voir les grandes lignes de questions qui sont assez diversifiées, qui sont sérieuses.

Dominique VINCENT, Fleury-Mérogis : Dominique Vincent, Fleury-Mérogis. À plusieurs reprises, vous avez évoqué la possibilité d'installation autour du grand stade de divers équipements, c'est-à-dire un village de loisirs, des projets immobiliers, etc., qui auront forcément un impact sur l'environnement de proximité.

Donc, j'aurais aimé avoir quelques précisions sur ce type d'équipements qui vont donc entourer le grand stade.

Jacques ARCHIMBAUD : Bien. Monsieur juste en dessous du panneau numéro 3, avec un pull-over blanc. C'est vous. Je vous en prie.

Didier BRISEBOURG, ATTAC Centre Essonne Évry : Merci. Je m'appelle Didier Brisebourg, je parle ici au nom de ATTAC Centre Essonne qui est à Évry, qui s'est intéressé à ce projet et qui a participé d'ailleurs à la journée de préparation.

Nous, ce qui nous intéresse essentiellement c'est ce que devient l'argent public ; c'est là-dessus qu'on a vraiment travaillé. Pour ce chapitre concernant l'économie – très rapidement, je vais essayer d'aller vite – au niveau des emplois, la FFR envisage, si l'on fait le calcul, 270 emplois, en gros, 120 emplois courants plus 150 après la construction. En revanche, nos élus se sont engagés sur des chiffres de 8 000 à 10 000 emplois d'ici 2027, sans que pour autant ces chiffres nous semblent étayés de manière sérieuse dans le dossier de maîtrise d'ouvrage qui nous a été présenté. C'est-à-dire que faire des prévisions de cette nature-là, à 14 ans d'échéance, dans le contexte économique qu'on a de désinvestissement des entreprises nous a semblé extrêmement peu motivé dans le document. C'est une première question : qui a fait ces prévisions ? Quelles sont les entreprises qui ont pris des engagements concrets ?

Deuxième point que je voudrais aborder, c'est ce qui a été évoqué tout à l'heure, le « naming. » On sait ce que donne un « naming », ça veut dire que l'on va se retrouver avec des entreprises privées qui vont en contrepartie de leur apport demander à apparaître. C'est-à-dire qu'on va peut-être se retrouver avec un stade qui va s'appeler Véolia stadium ou Bouygues stadium, et pourquoi pas une coupe de rugby qui va s'appeler « Vinci Cup » ou quelque chose comme ça. Je ne pense pas que l'image du rugby sorte très agrandie de ce genre de mécanisme.

Troisième point pour aller vite, sur l'économie globale. On sait que le départ du rugby du Stade de France va faire un manque à gagner au Stade de France. Le manque à gagner du Stade de France, c'est le contribuable qui va le remplir, ça, c'est à peu près certain. Donc, on aimerait savoir quel est le montant de ce manque à gagner du Stade de France par le départ du rugby, sachant qu'on paye déjà, en tant que contribuables, 10 millions d'euros.

Il y a plein de questions, vous pouvez les retrouver sur le site puisque l'on en a introduit pas mal.

Jacques ARCHIMBAUD : Sur les trois questions, deux correspondent à des sujets déjà abordés. Entre parenthèses, toutes les questions que vous posez, d'abord, c'est enregistré,

c'est filmé, toutes les questions trouveront une réponse sur le site lui-même. On essaie, néanmoins, on va répondre à la question que vous avez posée, mais essayez de hiérarchiser dans l'ordre qu'on avait initialement prévu.

Une autre question encore ? Je vous en prie.

Agnès POPELIN, France Nature Environnement : Toujours Agnès Popelin de France nature environnement. Nous avons adopté un principe, France nature environnement, qui a fait l'objet, d'ailleurs, de « l'appel des 3000 » dans les élections présidentielles qui est d'appeler à zéro artificialisation nette des territoires, notamment des espaces naturels d'ici 2025 ; ce qui ne veut pas dire que nous interdisons toute artificialisation, mais nous demandons juste que lorsque vous grignotez des terres agricoles ou des terres naturelles, vous transformiez et compensiez ce grignotage par une compensation d'espaces nouveaux agricoles ou naturels.

Là, vous vous êtes tous accordés à parler d'un espace naturel vierge de toute occupation. Vous vous en félicitez pour y construire un stade ; nous nous en inquiétons. Parce que, quand on regarde votre dossier, il y a un inventaire de la faune et de la flore particulièrement intéressant. Nous n'avons pas l'impression que cette protection des taxons présents est au cœur de vos préoccupations. Vous parlez de 25 ha dans le document qui nous a été distribué, de temps en temps il y a 133 ha, de temps en temps il y en a 150, qui seront les projets futurs sur un espace naturel. Nous voulons savoir quel est le zonage de cet espace naturel. Qu'a dit le schéma régional de cohérence écologique sur cet espace naturel ? Que deviendront la trame verte, trame bleue ?

Enfin, toutes ces questions, vous les connaissez particulièrement en tant qu'aménageur d'espace dans votre département, nous interpellent fortement.

Jacques ARCHIMBAUD : Je prends une dernière question parce que j'ai vu une main qui se levait, et après je vais moi-même autoritairement me mettre dehors et classer les sujets. Ils sont tous ceux qui avaient été prévus. On en a fini dans maintenant 20 minutes. Donc, on va reprendre, on va entendre les réponses.

Néanmoins, une personne a demandé. Le principe du débat public, c'est que le public débattre et prenne la parole, donc je vous en prie. C'est une dame, je crois. Je vous en prie, Madame.

Delphine PAUTRE, Bondoufle : Bonsoir, je m'appelle Delphine Pautré, je suis Bondoufraise. J'avoue être inquiète pour l'avenir du centre de loisirs de Bondoufle depuis que j'ai appris qu'avec le projet de Grand stade de rugby, il est prévu à sa place un parking ou un hôtel. Je me demande, vu la configuration de Bondoufle et son aspect confiné : où pourra-t-on trouver un lieu aussi spacieux et apportant l'aspect si bénéfique de la nature aussi bien aux enfants qu'à l'équipe d'encadrants ?

Jacques ARCHIMBAUD : Merci Madame, on va répondre très précisément à cette question ou tout bêtement, réunir les conditions pour y répondre, parce que naturellement, on n'a pas réponse à tout à ça.

Première chose, impact économique, l'emploi : la question était comment vous êtes arrivés aux chiffres que vous avez donnés ? Le principe étant que l'on aura une discussion singulière sur la question, mais en gros, c'est impact économique en termes d'emplois.

Par ailleurs, il y a l'affaire des retombées commerciales : qu'est-ce que vous attendez comme retombées commerciales, comme dynamisme économique et le cas échéant est-ce que ça ne fait pas concurrence à d'autres qui existent ?

Je crois que voilà résumées les questions qui ont été posées, sachant qu'on ne peut pas répondre, je l'ai dit, forcément à tout aujourd'hui, que les choses sont ouvertes, y compris comment on va pouvoir y répondre à l'avenir.

Sur les impacts économiques, je vous en prie.

Pierre CAMOU : Justement, parce qu'il y a eu des questions qui concernaient plus le rugby et là, c'est plus les collectivités, alors je vais essayer de répondre aux questions du rugby, et en particulier celle du Mans. Sur le circuit du Mans, j'en sais quelque chose : nous voulions jouer au Mans la finale de la coupe du monde des moins de 20 ans, mais le circuit avait lieu, il a fallu attendre plus de huit jours, ils ne savaient pas exactement à quelle date... si vous allez à Twickenham, vous verrez que les gens sont logés dans les maisons, que les jardins servent de parkings loués très chers au fur et à mesure que l'on approche du stade ; les réseaux publics ne sont peut-être pas au niveau que certains l'espèrent, mais tout le monde va au stade et il est rempli et vous avez des buvettes naturelles ! Ensuite, j'ai bien peur, et je vous remercie Monsieur le représentant d'ATTAC, si je comprends bien, vous êtes contre la H Cup, la Heineken Cup, celle qui fait parler beaucoup, que d'autres appellent les coupes d'Europe. Sait-on jamais, effectivement, la coupe Orange, un ensemble de ce qui existe déjà. Je veux bien inventer l'eau chaude, mais c'est déjà fait !

Jacques ARCHIMBAUD : Sur les autres questions : emploi, impact économique, comment vous avez chiffré ça, etc. J'en profite pour dire que parfois le maître d'ouvrage est surpris, il dit : ce sont des questions auxquelles j'ai déjà répondu dans le dossier du maître d'ouvrage, les réponses sont déjà là. Évidemment, là, on introduit le débat, mais pour approfondir le débat, il faudra que chacun d'entre vous et chacun des internautes et chacun de ceux qui s'intéressent à cette question aille voir le dossier du maître d'ouvrage dans lequel nous lui avons demandé en particulier de justifier par des études ou par des processus les réponses qu'il était amené à faire.

Donc, je vous renvoie très souvent, d'ores et déjà, au dossier du maître d'ouvrage, néanmoins, sur le sujet impact emploi, Monsieur le Vice-président de la communauté d'agglomération ?

Stéphane RAFFALLI : Sur la question de la projection en termes d'emploi, pendant la phase de compétition territoriale, nous nous sommes dotés de quelques outils pour nous permettre d'affirmer des chiffres qui soient consolidés, qui soient basés sur un raisonnement avec des experts qui, à mon avis, ne souffrent pas de contestation. On a saisi notamment l'agence pour l'économie en Essonne qui elle-même a travaillé avec un bureau d'études de grande renommée pour nous permettre de faire des projections. Quelle méthode assez simple ce cabinet a employée pour arriver au chiffre de 8 000 à 10 000 emplois ? Ils ont regardé, en fait, notre capacité de développement sur le territoire en vitesse de croisière, tel

que le territoire se développe aujourd'hui, et en fonction de ce chiffre-là, il l'a démultiplié, il l'a appliqué au développement de la future ZAC sur les 133 ha qui sont l'assiette du projet.

Évidemment, ces chiffres ont besoin encore d'être regardés, affinés. Encore une fois nous sommes au tout début d'un processus, c'est la raison pour laquelle, sur cette question-là en particulier, sur la question de l'emploi, sur la question de la plus-value économique et de l'impact positif sur le territoire, nous avons saisi l'État décentralisé et notamment le préfet de l'Essonne pour que ses services soient mis à disposition des collectivités locales pour affiner le sujet et notamment avec la maison de l'emploi de Corbeil qui elle aussi a cette capacité d'analyse et d'expertise sur des questions comme celles-ci ; mais les chiffres qui sont avancés ont été expertisés, ce n'est pas de chiffres qu'on a sortis au hasard. Effectivement, il faut les ajouter aux chiffres énoncés tout à l'heure par le président Chouat sur la fiscalité. Ce sont à peu près les mêmes méthodes que nous avons employées.

Jacques ARCHIMBAUD : Sur les activités commerciales ? Il y en a trop, pas assez ? C'est concurrent ? C'est des bureaux partout, trop...

Stéphane RAFFALLI : Sur les activités commerciales, là aussi nous nous sommes fixé des principes de développement. Ces 130 ha doivent avoir un effet positif net pour l'emploi, pour la fiscalité, etc. C'est-à-dire, si l'on détruit de la valeur ailleurs, alors on n'a rien réussi. Notre objectif c'est évidemment sur un bassin de vie défini, on pense évidemment à la Croix Blanche, on pense évidemment à l'Agora, comment le maire d'Évry lui-même, qui est porteur du projet du rugby, pourrait penser à déstabiliser l'Agora qui est son centre urbain ? Il y a quand même des bases de raisonnement sur le développement qui nous obligent effectivement à fixer une jauge en terme commercial qui soit extrêmement raisonnable et quand bien même elle serait importante, je pense qu'il faut qualifier le commerce qui s'est développé à cet endroit sur des gammes qui sont totalement différentes de ce qui est offert à Sainte-Geneviève-des-Bois ou au centre de l'Agora. C'est ça qu'on est en train de réfléchir, là aussi avec les meilleurs experts, mais à aucun moment l'identité de ce projet ne sera une identité commerciale.

Jacques ARCHIMBAUD : C'était la question qui était posée par monsieur tout en haut.

Stéphane RAFFALLI : À aucun moment, et je réponds à une autre question qui a été posée tout à l'heure, je pense que l'identité de ce projet ne sera même pas le stade – excusez-moi, Pierre – ce ne sera pas le stade. Ça sera évidemment les éléments naturels qui sont à proximité de ce futur développement. On a un espace incroyable, qui ne sert à rien aujourd'hui, qui fait 250 ha qui est le bois de Saint-Eutrope, qui n'a aucun usage citoyen public alors même qu'il est un joyau naturel. Notre objectif est évidemment de valoriser l'ensemble de nos atouts naturels, je pense aussi à la Seine, je pense à la forêt de Sénart, et que l'ensemble que nous réfléchissions soit sur une focale beaucoup plus large que nos fameux 130 ha que nous avons fixé de manière très théorique, qui sera l'espace de la ZAC, mais qui ne sera pas l'espace du projet. L'espace du projet c'est le Centre Essonne avec ses éléments naturels, et forcément, ces éléments naturels inspireront complètement notre projet d'aménagement.

À Ris-Orangis, on a créé un éco quartier où on a essayé de concilier développement urbain et respect de l'environnement, c'est par exemple le lac des alcools qui fait 7 ha qui a inspiré

une ZAC qui en fait 18. De la même façon, nous aimerions reproduire cette méthode-là, donc de passer d'un éco quartier à un écopolis qui nous permette de respecter les principes de développement durable. C'est vrai pour la question des ordures ménagères où il nous faudra mettre en place des systèmes de traitement des ordures ménagères qui soit extrêmement performant, mais c'est vrai aussi sur la question de l'énergie : pourquoi ne pas nous fixer comme objectif qu'à cet endroit les choses seront irriguées exclusivement par des énergies non pas fossiles, mais des énergies renouvelables ? C'est tout à fait possible, il y a une géologie qui le permet, etc., donc, essayer de concilier développement et écologie urbaine, je pense que c'est cela qui fera l'identité de ce quartier. Au milieu de ce quartier on aura un stade, mais c'est sur ces principes-là que nous sommes en train de réfléchir, là aussi avec les meilleures équipes – je n'ai pas insisté tout à l'heure – avec les meilleures équipes d'urbanistes, de paysagistes, de bureaux d'études spécialisés sur les questions de développement durable, des gens qui ont travaillé sur le Grand Lyon, le Grand Paris, le Grand Moscou, enfin, tous les grands sujets d'aujourd'hui en matière d'aménagement et d'urbanisme, et c'est avec eux qu'on va essayer de dessiner ce nouveau quartier qui aura évidemment un rayonnement national et international. Ce sera l'adresse du XV de France, on parlait du club résident tout à l'heure, le club résident de ce stade, c'est le XV de France, mais qui aussi répondra aux besoins sociaux, à la demande sociale des habitants du territoire qui eux réclament que ce développement se fasse de manière durable.

Jacques ARCHIMBAUD : Puisque l'on est sur l'environnement, il y a un internaute qui pose – et ça rejoint la question qui a été posée tout à l'heure – l'artificialisation des sols, la biodiversité, finalement, le processus parce que là, encore, sans doute, vous allez me dire que c'est ouvert : quel est le processus par lequel vous allez vous assurer du fait de ces contraintes et que le cahier des charges est à peu près rempli ?

Stéphane RAFFALLI : Très clairement, des études faune-flore sont en cours, d'ailleurs qui ont d'ores et déjà commencé, qui rendront des conclusions. Évidemment, ça impactera positivement, ce n'est pas une servitude négative que de faire une étude faune-flore, c'est quelque chose qu'ont intégrera complètement, comme on a pu intégrer sur d'autres projets les logiques d'inondation, de plans de prévention des risques d'inondation. Ça, on le prend comme à intégrer de manière positive dans notre projet.

Jacques ARCHIMBAUD : On trouvera les moyens, mais je pense qu'on n'a pas, Monsieur le Vice-président, Monsieur le Maire, de réponses à la question qui est posée sur le centre de loisirs de...

excusez-moi, Monsieur, je n'avais pas... je vous en prie, Monsieur le Maire.

Stéphane RAFFALLI : Pardonnez-moi, Président, juste sur la question toujours du développement durable, c'est la question des transports secondaires. Je trouve que c'est une question très intéressante...

Jacques ARCHIMBAUD : Je vais y revenir.

Stéphane RAFFALLI : ... et je pense que ce quartier ne sera durable que s'il fait justement appel à des réseaux secondaires. On pense évidemment au réseau de la TICE qui est très puissant et on sait d'ores et déjà que sur le report modal de ce stade, on aura, si on reste sur le réseau TICE tel qu'il existe aujourd'hui – je vois le Président Beudet qui préside le Conseil

d'administration de la TICE, il pourra nous le confirmer – le report modal de notre réseau TICE, donc, du réseau du Centre Essonne qui existe déjà, c'est à peu près 8 000 spectateurs, c'est-à-dire 10 % des besoins du stade. C'est considérable. Ce qui veut dire que là encore le modèle du Stade de France n'a rien à voir avec le modèle que l'on appliquera ici.

Jacques ARCHIMBAUD : Je vous en prie, Monsieur le Maire.

Jean HARTZ, Maire de Bondoufle : Jean Hartz, maire de Bondoufle. Pour répondre effectivement à la question sur le CNSH, le centre aéré, mais avant de répondre à cette question, je voudrais juste vous faire part de mon plaisir et de mon bonheur. Parce que j'ai présidé l'agglomération d'Évry pendant 7 ans et dans la morosité ambiante, on avait un hippodrome et un site industriel qui n'étaient que des friches, on n'avait que ça, on n'avait aucune conversation, on n'arrivait à rien à trouver pour faire une proposition quelconque ; et là au moins aujourd'hui, la salle est pleine, les questions, on en a de partout, mais enfin, on a un projet, enfin, on a des espoirs. Même si on s'autocritique, si l'on amène un tas de choses qu'il faut bien évidemment penser, bien évidemment mettre en place, mais au moins là, on se reprend un peu d'avenir, comme disait Francis. Ça me fait plaisir et pour une fois, je suis plutôt un élu heureux !

Pour le CLSH, il y a des idées, je ne sais pas qui vous a parlé d'hôtel, moi, je n'en avais pas entendu parler, même si, effectivement, dans ce secteur-là, des personnes qui travaillent plutôt la nuit auraient peut-être besoin d'un hôtel vis-à-vis des lois qui vont passer en ce moment, mais en tout état de cause...

Jacques ARCHIMBAUD : [intervention inaudible.]

Jean HARTZ : ... je n'ai pas entendu parler d'hôtel, et...

Intervention inaudible dans la salle.

Jean HARTZ : ... je n'ai pas entendu parler d'hôtel, un certain nombre de choses pourraient se faire, mais comme l'a dit, là aussi, Stéphane, ce ne sont que des projets que l'on discute, on les discutera et on les amènera avec vous, et bien évidemment si Bondoufle pouvait garder son centre aéré à cet endroit-là ... on y travaille, mais on travaille et depuis 3-4 ans avec Francis et avant Manuel, pour savoir s'il était nécessaire de déplacer ce centre aéré, où est-ce qu'on le mettrait et on a déjà trouvé des sites qui seraient moins intéressants, bien évidemment, mais qui en termes d'espaces verts rempliraient complètement la demande.

Jacques ARCHIMBAUD : Excusez-moi, au passage, j'ai deux internautes qui me posent des questions. On va du coq à l'âne, mais c'est la règle du jeu, etc. J'ai une question sur :

L'emploi généré concernera-t-il le domaine de compétence des chômeurs Rissois, et je pense, par extension, de l'agglomération ?

Cette question-là mérite... je suis désolé, je ne l'ai pas posée. J'ai une autre question, qui peut-être correspond aussi à l'air du temps, de monsieur Florian Gourlain, à Corbeil, qui dit :

Que comptez-vous faire pour la sécurité autour du stade ?

C'est une question évidemment légitime quand on pose la question de l'impact. Monsieur le Vice-président ?

Stéphane RAFFALLI : Oui, ce qui est très intéressant dans le projet dont on parle, si l'on reste sur les segments de l'économie évoqués, c'est-à-dire l'économie du sport, l'économie du loisir, le fonctionnement d'un stade, ce sont des emplois qui correspondent tout à fait à la sociologie de notre territoire. On parlait du Genopole tout à l'heure, il y a évidemment un vrai différentiel entre les besoins de compétences du Genopole où vous avez des scientifiques de très haut niveau. Évidemment, ça a répondu très peu, en fait, à la demande locale, mais ça a évidemment été très intéressant en termes d'attractivité du territoire. Mais là, les développements dont on parle correspondent tout à fait aux compétences et à la sociologie des gens qui vivent sur le territoire. D'ailleurs, à tel point que dans l'accord-cadre que nous avons passé avec la Fédération française de rugby on retrouve le principe d'une clause d'insertion qui mécaniquement permettra aux chômeurs, mais pas simplement, à ceux qui peut-être veulent changer d'emploi, de trouver une activité professionnelle en phase de chantier, en phase d'exploitation du stade ou à terme lorsque l'ensemble des développements auront eu lieu.

Jacques ARCHIMBAUD : D'accord, donc la réponse est : les pyramides de qualifications correspondent aux pyramides de qualifications – excusez-moi le terme un peu technocratique – de notre population, des emplois qualifiés, etc., et par ailleurs, en gros, on va accorder une importance particulière à l'économie sociale et solidaire, tout cela figure dans le...

Stéphane RAFFALLI : Dans l'accord-cadre.

Jacques ARCHIMBAUD : C'est assez important, je crois que c'est indiqué. Sur la sécurité, sachant que c'est évidemment une question que se posent tous les gens aux abords des stades ? Est-ce qu'il y a des études prévues ?

Pierre CAMOU : Si c'est la question que j'ai vue sur internet de Corbeil-Essonnes, ce n'était pas exactement celle-là, c'était sur d'autres populations, je n'ai pas voulu relever la question ; celle qui était là concernait davantage Stéphane puisque nous, c'est la sécurité des zones de match. Je n'ai aucun problème, mais ce n'est pas... si c'est celle que j'ai vue sur internet, tout au moins. C'était plus pour... elle était un peu connotée...

Jacques ARCHIMBAUD : Oui, c'est autour du stade, c'est pour éviter que les gens se fassent dépouiller à la sortie, je suppose...

(Exclamations dans la salle.)

Jacques ARCHIMBAUD : Excusez-moi, mais...

Pierre CAMOU : « Vu les quartiers sensibles... »

Jacques ARCHIMBAUD : ... c'est la question qui est posée.

Pierre CAMOU : ... c'est bien pour ça que je ne me permettrais pas de répondre à ce genre de question. C'est écrit, je l'avais vu, je ne me permettrais pas de répondre à ce genre de question.

Jacques ARCHIMBAUD : Oui, mais elle est posée !

Pierre CAMOU : Je veux dire, ça touche la vie de plusieurs territoires, que le stade soit là ou pas là.

Jacques ARCHIMBAUD : Donc, on ne répond pas à la question ? Très bien.

Nous touchons à la fin de ce premier échange. Je veux vous dire qu'évidemment, c'est une introduction à la discussion. Vous avez vu qu'il y a beaucoup de questions ; ces questions ne sont pas posées en mauvaise part, les gens ne sont pas forcément à poser des questions dans l'esprit de nuire à qui que ce soit, ou d'afficher un pessimisme, mais il est légitime que les citoyens posent un certain nombre de questions sur l'emploi, sur l'environnement, sur les transports, sur les conséquences pour l'ensemble de ce territoire. Ils les ont posées, on aura l'occasion évidemment d'approfondir à travers des rencontres plus thématiques chacun des points importants qui ont été dits ce soir. Je crois que la salle a eu la parole ; les questions que vous n'avez pas pu poser en direct, posez-les par écrit, nous y répondrons sur Internet.

Merci à tous et à chacun d'avoir participé. Je crois qu'on traitera notamment la question qui a été posée sur l'impact social lors des réunions à venir.

Bonne soirée et merci à vous.

(Applaudissements.)

(Fin à 23 heures)